**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 35 (1971) **Heft:** 139-140

Buchbesprechung: Livres reçus : publications récentes

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES

COLLECTIONS.

Les Romanica Gothoburgensia, la collection dirigée par M. Ed. H. Nilsson-Ehle, viennent de s'enrichir de quatre volumes :

X, I. Federico Albano Leoni, Concordanze Belliane, con lista alfabetica, lista di frequenza, lista inversa e rimario, 420 p., 1970. Ces quatre listes de concordances de I sonetti de G. G. Belli, précèdent les deux volumes suivants, qui doivent être des volumes d'exploitation de ces documents.

XI. Sven Andolf, Les péages des foires de Chalon-sur-Saône, 113, p., 1971. Il a été rendu compte de cette édition dans le précédent fascicule de notre Revue.

XII. Arne HJORTH, La partie cambresienne du polyptyque dit « Terrier l'Évêque » de Cambrai, 221 p., s. d. (1971). C'est une étude du manuscrit et de sa langue.

XIII. Lars Lindvall, Sempres, lues, tost, viste et leurs synonymes. Étude lexicographique d'un groupe de mots dans le français des XIIe-XVIe siècles, 230 p., s. d. (1971). Les XIIe-XIIIe siècles se distinguent par l'usage de sempres, lues, maneis, maintenant « aussitôt », errant et erramment et de l'adjectif isnel; les XIVe-XVe siècles se différencient du XVIe par l'usage de tantost « aussitôt », de tost et de l'adjectif rade; au XVIe, le lexique subit de profondes modifications.

Les volumes XII et XIII des *Estudis Romànics*, publiés par R. Aramon i Serra, sont intitulés *Estudis de lingüistica i de filologia catalanes dedicats a la memòria de Pompeu Fabra en el centenari de la seva naixenca*, xVI + 340 + VIII + 373 p., Barcelone, 1963-1968. Ils réunissent des études de quarante-deux romanistes dans un bel hommage rendu à la mémoire de Pompeu Fabra.

La Bibliothèque française et romane du Centre de Philologie et de Littératures romanes de Strasbourg vient elle aussi de s'enrichir de trois nouveaux ouvrages : Série A (Manuels et études linguistiques), nº 21, Albert Henry, Métonymie et métaphore, 162 pages, 1971.

Série B (Éditions critiques de textes), nº 9, Le livre de philosophie et de moralité d'Alard de Cambrai, texte établi et rédigé par Jean Charles Payen, 376 pages, 1970.

Série E (Langue et littérature françaises au Canada), nº 7, René Charbon-NEAU, Étude sur les voyelles nasales du français canadien, 408 pages, Québec et Paris, 1971.

## Atlas linguistiques.

La collection des « Atlas linguistiques de la France par régions » se sera enrichie de trois nouveaux volumes en 1971 : le 1<sup>er</sup> volume de l'*Atlas linguistique et*  ethnographique du Centre (Berry, Bourbonnais, sud de l'Orléanais), par Pierrette Dubuisson; le 1<sup>er</sup> volume de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois), par Geneviève Massignon et Brigitte Horiot; le 1<sup>er</sup> volume de l'Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du nord (Francoprovençal central) par J.-B. Martin et G. Tuaillon. Au moment où j'écris ces lignes, le 3 novembre 1971, les deux premiers sont parus, le troisième est à la reliure. On trouvera plus loin un compte rendu des deux premiers.

#### REVUES.

Onoma, Vol. XV (1970). International centre of Onomastics, Louvain.

Le décès de notre collègue, H. J. van de Wijer, organisateur du Comité International des Sciences Onomastique (C. I. S. O.) et fondateur d'Onoma qui en est l'organe, n'a pas arrêté la vie de cette importante revue, indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'onomastique. M. H. Draye, nouveau secrétaire général du C. I. S. O., continue l'œuvre entreprise. Il vient de faire paraître ce volume 15 d'Onoma avec un nombre de pages d'une importance jamais atteinte jusqu'ici (844 pages). Le fascicule i réunit des études et des nécrologies. Je signale à l'attention des romanistes: M. Broens, L'atlas des thèmes de la toponomastique préet protohistorique d'Europe, p. 70-77; M. Baudot, Vingt ans d'études onomastiques en France (1950-1969), p. 78-94; et les nécrologies de Charles Bruneau, par G. Matoré, p. 156-157, d'Oronzo Parlangèli, par C. A. Mastrelli, p. 170-174, et de Jules Vannérus, par J. Herbillon, p. 184-187. — Les fascicules 2 et 3 réunis présentent la bibliographie onomastique des années 1966 à 1968, p. 217-844. Elle est l'œuvre de spécialistes dans chaque pays. M. Willy van Langendonck en a assuré la bonne publication. La section romane occupe les pages 494 à 553.

P. G.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada, nº 18, 1971, I. Paris, Didier-Larousse.

Il s'écoule un certain temps entre le moment où nous recevons les *Cahiers de lexicologie* et celui où nous le signalons aux lecteurs de la *Revue*. Nous nous excusons de ce retard, d'autant plus qu'il ne s'agit nullement pour nous de présenter un compte rendu critique, mais de fournir une simple information. Nous souhaitons attirer l'attention des lecteurs sur le contenu de chaque cahier.

- M. P. Charaudeau commence une série de trois articles dont le titre général est : « L'analyse lexico-sémantique, recherche d'une procédure d'analyse. » Celuici, purement théorique s'intitule « Contribution à une problématique de l'analyse lexico-sémantique » (p. 3-28).
- M. H. J. Neuhaus parle des possibilités qui sont offertes, par les progrès de la mécanisation, à l'analyse diachronique du vocabulaire (p. 29-42). « Towards a diachronic analysis of vocabulary ».
- M. G. Stein étudie « La dérivation française et le problème des consonnes intercalaires », et montre le rôle décisif que joue l'accent oxyton (p. 43-64).

La contribution de M. R. MICHEA porte sur « la relation entre le nombre des mots d'une fréquence déterminée et celui des mots différents employés dans le texte » (p. 65-78).

- M. P. Fresnault-Deruelle présente « quelques réflexions sur les onomatopées dans la bande dessinée. » Un genre para-littéraire à la mode et qui fait une grande place aux bruits. « L'approche linguistique de ces bruits nous a paru intéressante », (p. 79-88).
- M. M. Cagnon et S. Smith: « Le vocabulaire de l'architecture en France de 1500 à 1550. » Deux listes: « la première donne les termes trouvés dans des traités d'architecture entre 1500 et 1550 et attestés dans la langue avant 1500.... La deuxième liste inclut tous les termes architecturaux qui semblent être apparus dans la langue pendant la première moitié du xvie siècle. » Cette seconde liste est abondamment commentée (p. 89-108).
- M. B. Combettes et R. Tomassone: « La formation des collectifs de végétaux en langue d'oc d'après les noms de lieux. » L'objet de la présente étude est « de trouver les règles de répartition des suffixes occitans de collectifs de végétaux et de tester dans ce nouveau domaine d'application deux méthodes d'analyse » (p. 109-128).

Jean Bourguignon.

#### COMPTES RENDUS.

Actes du Colloque de dialectologie francoprovençale, publiés par Z. Marzys, avec la collaboration de F. Voillat, Droz, Genève, 1971.

Le premier colloque francoprovençal, organisé par les chercheurs du Glossaire des Patois de la Suisse Romande, s'est tenu à Neuchâtel en septembre 1969. Grâce à l'appui de la Faculté des Lettres de Neuchâtel, les Actes ont pu être publiés dans un temps admirablement court. Dans une préface M. J. Rychner félicite les organisateurs d'avoir suivi une méthode assez nouvelle mais très pratique : le texte de chaque conférence a été préalablement communiqué à un rapporteur qui, après la communication, a pu ouvrir la discussion, non tellement par quelques phrases de circonstance mais par un véritable rapport, parfois diamétralement opposé à la communication elle-même. Les échanges ont profité de cette façon de procéder.

Sous le titre Formation et limites du francoprovençal, sont groupées quatre communications :

1º P. Gardette, La romanisation du domaine francoprovençal. Se fondant sur une formulation sage et mesurée de Silva Neto, au sujet de la diversité ou de l'unité du latin vulgaire, Mgr Gardette s'est proposé d'examiner le choix qu'a fait la région francoprovençale parmi les riches matériaux lexicaux de l'ensemble latin. Il fallait pour cela, à partir de mots bien localisés, reconstituer une histoire lexicale permettant de faire vivre ces mots dans le latin provincial, c'est-à-dire, en l'occurrence, dans ce que l'auteur ne craint pas d'appeler le « latin francoprovençal » et « le latin du Valais ». Mgr Gardette établit fort bien les principes d'une pareille reconstitution (p. 13) : il y a des exigences historiques (les trois premières conditions) et des exigences géographiques (les trois autres).

L'histoire du mot lui-même doit nous faire remonter au moins au ve siècle ou nous interdire de supposer une création récente. L'extension géographique du mot de ce latin provincial doit être bornée par l'existence d'un synonyme attesté à date ancienne, ou nécessaire à date ancienne, dans les latins provinciaux voisins. Devant de si justes mais si rigoureuses exigences, on comprend que le rapporteur, M. Hasselrot, ait donné à ce sujet les qualificatifs de « difficile et presque ingrat ». D'ailleurs rapport et interventions ont passé au crible, défini par l'auteur lui-même, les divers exemples apportés pour illustrer la thèse. Le rapport signale que FETA a eu des héritiers en Champagne et que FRUCTA en a encore en Lorraine. Des intervenants proposent une parenté possible entre certains de ces mots francoprovençaux et des mots de l'Italie du Nord. M. Lüdtke rappelle que les neutres ont survécu trop longtemps en latin, pour que les ancêtres des noms de fruits, masculins actuellement encore en francoprovençal, aient été spécifiques du latin de Lugdunum. De toute façon, pour reprendre une expression de M. Schüle, « l'hypothèse d'un latin (provincial) mérite une étude ». Ne serait-ce que pour animer la réflexion sur l'histoire ancienne des mots circonscrits à telle ou telle partie de la Gallo-Romania. Et même si une pareille reconstitution comporte une part d'aventure, elle a le grand avantage de permettre d'entrevoir comment le lexique latin se colorait diversement selon les régions. Mais dire si ces spécialités lexicales, parfois fragilement reconstituées, permettent de parler de latin provincial spécifique, voilà qui sera toujours affaire d'appréciation personnelle et subjective. Dans le cas de cette communication, l'optique personnelle de l'auteur rassemble dans des pages très stimulantes pour l'esprit, l'histoire de nombreux mots, dont les origines semblent bien avoir plus d'un trait commun.

2º E. Schüle, Le problème burgonde vu par un romaniste. M. Schüle s'est proposé de vérifier la solidité de quelques « briques employées dans la construction de l'édifice burgonde ». En phonétique, la brique burgonde s'appelle confusion des timbres ouverts et fermés pour e et o, en syllabe tonique libre sauf devant r. Cette confusion semble nécessaire pour expliquer l'identité des résultats actuels sauf devant r, dans une partie de la Suisse romande et dans le nord-est de la Haute-Savoie. Or les Burgondes fermaient o et e, sauf devant r. Par cette exactitude des concordances, rappelées par M. Schüle à la page 30, entre deux langues parlées à quinze siècles d'écart, l'argument de M. von Wartburg paraît d'une solidité impressionnante. M. Schüle rappelle l'objection des germanistes : e et o avaient des timbres ouverts en gotique, devant toute consonne, pour les emprunts au grec et au latin. Il ajoute ses objections personnelles de dialectologue et de romaniste, en faisant d'abord remarquer que la belle concordance qu'on peut établir avec quelques mots, est loin d'être exempte d'exceptions, et il en dresse la liste (p. 31). Mais surtout M. Schüle explique à partir du patois de Chenit, comment la série  $\dot{\mathbf{r}} > \dot{\mathbf{e}} > i\mathbf{e}$  s'est par la suite dissociée devant r et rappelle la grande leçon de Duraffour, d'après laquelle les séquences de nature différente ont des effets de nature différente sur les diphtongues francoprovençales. De plus le patois du Chenit présente l'évolution MEL  $> m\tilde{e}i$ , mais  $\tau \tilde{e}_{LA} > t a \tilde{e}la$ . La diphtongue mēi, nasalisée par relâchement articulatoire, présuppose un mei, c'est-à-dire une diphtongue appartenant à la série TELA > teila > taela. Or si la diphtongue a donné  $m\tilde{e}i$  d'une part et  $ta\tilde{e}la$  d'autre part, c'est que cette diphtongue ei n'est pas de même formation dans les deux séries, car si les deux séries avaient connu en même temps la même diphtongue ei, les résultats actuels seraient semblables. D'autres diachronies patoises peuvent avoir connu la contemporanéité de  $ei_1$  (issu de  $\acute{e}$ ) et de  $ei_2$  (issu de ie) et présenter des résultats modernes semblables. Mais l'enseignement du patois du Chenit est fondamental : la diphtongue ei dans la série des  $\acute{e}$  ouverts n'est pas la même que la diphtongue ei dans la série des  $\acute{e}$  fermés et elle ne présuppose donc pas une confusion primitive des voyelles simples. Cela est dit par M. Schüle dans un schéma (p. 31) auquel les phonéticiens du francoprovençal devront toujours se reporter pour en finir avec ce casse-tête... burgonde.

La seconde brique est constituée par les 77 étymologies burgondes. M. Schüle en réfute quelques-unes et le rapporteur M. Hilty s'en prendra à quelques autres. De plus M. Schüle dresse deux cartes (p. 39), dont celle de lõna « eau stagnante », dont il retrouve des attestations à Nice et à Avignon. Il ne s'agit donc ni d'un burgondisme (heureusement!) ni même d'un mot typiquement francoprovençal. Quoi qu'il en soit du montant réel de ce lexique burgonde en francoprovençal, il me semble important sur ce point, de faire remarquer qu'un superstrat lexical n'est pas une explication suffisante de la nature phonétique et morphologique d'un dialecte. Les Burgondes ont laissé des mots. Soit! Mais c'est le contraire qui serait étonnant. On ne répètera jamais assez cette vérité trop simple. Ce superstrat lexical burgonde offre un terrain d'études très curieux, mais il ne pourra pas en bonne logique apporter la solution finale au problème franco-provençal.

Dans la critique du troisième argument, celui qui est tiré de la toponymie, M. Schüle fait une remarque qui devrait inciter à la prudence tout constructeur d'édifice qui bâtit sur un soubassement de toponymie, surtout de toponymie germanique. On sait que le suffixe -ens/-ans a passé pour burgonde et le suffixe -enges/-anges, pour francique; on sait moins que « Martherenges, comme Sottens et Boulens, dépend de la paroisse mère de Saint-Ciergues ; Rossenges et Hermenches (Ermenges en 1254), comme Vucherens, font partie de la paroisse de Syens; Auboranges est une filiale de Promasens... » La mosaïque des établissements germaniques dessinerait des arabesques bien compliquées si tout ce qu'on dit de la toponymie était vrai! M. Schüle refuse de s'y perdre, puisqu'il conclut par ces mots qui enlèvent beaucoup de poids aux argumentations fondées sur les noms de lieux : «Cela signifie aussi que le suffixe -ingos (et -ingos) a dû rester productif en bouche romane bien après la chute du premier royaume burgonde une mode onomastique, comme on en connaît d'autres — et que l'existence d'un nom de lieu en -ens ne prouve pas nécessairement qu'à tel endroit une famille burgonde se soit fixée au ve siècle. »

La solidité de l'exposé a rallié, pour des raisons diverses, la plupart des intervenants; mais, sans doute pour défendre l'hypothèse proposée par une grand romaniste absent, Mgr Gardette, appuyé par M. Geuljans, s'est fait en quelque sorte l'avocat des Burgondes: « Nous leur devons probablement la forme géographique du domaine francoprovençal », qui est un « héritage de l'État bur-

gonde ». A cette idée nouvelle proposée dans la discussion, je voudrais opposer quelques remarques. Laissons le fait qu'au Nord-Est, le « domaine francoprovençal » était un désert forestier à l'époque des Burgondes et qu'il n'a été défriché qu'aux xie et xiie siècles, par des gens venus du Valais, du Faucigny et du pays de Lausanne et de Neuchâtel. Mais la forme du domaine, ovale malgré la bosse des défrichements tardifs du Haut-Jura, est très géométriquement une ellipse, bien organisée autour de ses deux foyers, Lyon et Genève. C'est donc un pays normalement constitué avec deux centres directeurs, qui ne doivent rien aux Burgondes. Par ailleurs, l'affrontement entre occitan et francoprovençal, qui semble reposer sur la rencontre entre les deux latinisations de dates différentes ne doit rien non plus aux Burgondes, notamment pour la partie la plus nette de cet affrontement, les Monts du Forez. Il semble que se soit établie, le long de cet épaulement montagneux, une frontière ethnique interne entre les Gaulois déjà. Tant à cause de l'importance de l'opposition ethnique qu'à cause de la direction nord-sud de la barrière montagneuse, l'affrontement entre occitan et francoprovençal est resté très franc sur cet axe, alors qu'à partir du sud du Forez jusqu'en Italie gallo-romane et même jusqu'à Menton, les oppositions s'estompent en une infinité de zones de transition minces et allongées. Mais quels que soient les aspects de la rencontre entre francoprovençal et occitan, entre la latinisation de Lugdunum et celle de Narbonne, les Burgondes n'y sont pour rien.

Reste l'affrontement entre français et francoprovençal, de Mâcon à Neuchâtel notamment. La remarque est ancienne; elle date de 1901, de l'Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenchaft, dans lequel Meyer-Lübke constatait une certaine coïncidence entre les royaumes bourguignons du IXº siècle et le domaine linguistique du francoprovençal. Mais les arguments les plus saisissants ont été présentés par M. von Wartburg dans Les Origines des peuples romans, et en particulier par le croquis 14 (p. 139 de la traduction française) qui dessine au cœur du grand empire burgonde du milieu du ve siècle, la place du domaine francoprovençal et des mots burgondes. Dans ce problème de géographie humaine, qu'elle soit dialectale ou administrative, il est vain de chicaner sur le manque de précision de la coïncidence. Les limites dialectales ne sont que très rarement franches, et, en l'occurrence, la frontière entre le français et le francoprovençal ne l'est pas, elle suit pourtant une direction générale. Quant aux limites administratives de dates anciennes, comment pourrait-on les dessiner avec la même netteté que les frontières modernes? D'ailleurs le pourraiton, que signifierait une telle netteté sur un territoire dont on ne sait pas au juste quelles étaient les parties habitées et les parties non encore défrichées ou redevenues désertes ? Dans certains cas, la recherche de la trop exacte précision empêche de voir une approximation générale qui est la seule forme possible de la réalité. Or il y a une approximative concordance entre la frontière nord du francoprovençal et celle de l'espace burgonde. Il faut reconnaître le fait et apporter d'autant plus d'attention à son explication, que les évolutions qui ont détaché le francoprovençal resté conservateur, du français innovateur, ont eu lieu à l'époque burgonde ou peu de temps après : palatalisation de C + A en ts et non en  $t_{\ell}$ , affaiblissement de A atone final dans le Nord et évolution de A tonique

libre, resté a en francoprovençal. Il n'est pas étonnant qu'on ait, dans la recherche des causes extra-linguistiques, associé l'espace burgonde et l'espace francoprovençal, car ce sont des formes contemporaines l'une de l'autre et approximativement semblables.

Mais peut-il y avoir un lien de cause à effet entre l'espace burgonde et l'espace francoprovençal, entre la langue burgonde et la formation linguistique du francoprovençal? La recherche des causes ne doit pas se borner à la constatation de coïncidences apparentes, elle doit analyser plus profondément ce qui peut unir logiquement les deux faits en présence. Sur le plan de la phonétique, on ne peut absolument pas voir ce qui unirait un superstrat dont la nature même est d'innover et un dialecte qui se constitue en conservant un état plus ancien du gallo-roman. Les Burgondes ne peuvent pas être tenus pour responsables de la fidélité francoprovençale à une sorte de protofrançais. Sur le plan du lexique et des toponymes, il est inévitable qu'ils aient laissé des traces. Mais ce n'est pas avec le lexique, et encore moins avec une faible fraction de lexique, qu'on peut définir linguistiquement un dialecte. De toute façon, à partir du moment où l'on ne voit plus dans le fait burgonde l'explication fondamentale du francoprovençal, l'évaluation de leur influence sera une affaire d'appréciation personnelle, liée sans doute à l'importance relative que chacun accorde aux faits lexicaux, pour caractériser le dialecte. Mais nul ne proposera plus, je l'espère, comme on l'a fait récemment, d'appeler le francoprovençal, le burgondien. Ce serait une appellation plus désastreuse encore que la première!

- 3º M. Burger, A propos de la limite nord du francoprovençal. Toucher à cette limite engendre bien des disputes parmi les dialectologues et à juste titre, car ce sujet fait poser des questions fondamentales :
- a) l'existence même du francoprovençal à laquelle croit le conférencier et que refuse le rapporteur, M. Lüdtke : « le terme de francoprovençal ne désigne pas une donnée mais plutôt une notion. » Vieille querelle ; on se souvient des termes de Paul Meyer à ce sujet : non definitio rei sed definitio nominis. Nous sommes en pleine philosophie de la connaissance !
- b) les différentes définitions du francoprovençal et les différents critères choisis pour le délimiter;
  - c) la nature d'une limite linguistique ou dialectale;
  - d) les rapports du francoprovençal et du français;
- e) accessoirement la propagation dans un espace linguistique des innovations dues à une évolution phonétique.

Ce sont des questions difficiles ou plutôt délicates. Souvent les mots, les formules surtout dans lesquelles on veut enfermer sa pensée de façon claire et brève, deviennent des pièges. Un exemple : je ne me sens pas en désaccord avec M. Burger, quand il dit que le francoprovençal est « le groupe français du Sud-Est ». Bien que ce soit une position déjà ancienne, datant de Meyer-Lübke, il ne faut pas hésiter à s'y rattacher, si on la croit juste. Duraffour l'avait adoptée : « nous avons donc conservé le mot consacré franco-provençal, en sous-entendant français du Sud-Est. » (Phénomènes généraux, p. 260). Non nova sed vera. Mais dès que M. Burger met en parallèle groupe dialectal du Sud-Est et groupe dialec-

tal du Sud-Ouest, on sent aussitôt le danger des formules. Les situations sont différentes de part et d'autre; et l'équilibre de l'espace dialectal gallo-roman ne passe pas par un axe de symétrie médian orienté nord-sud. Ainsi une formule qui semblait acceptable devient outil de confusion, car elle peut véhiculer des sens différents et faire bon marché de ce qui est quand même important en dialectologie, à savoir la plus ou moins grande indépendance d'un groupe de parlers face à ou à l'intérieur de la plus grande famille linguistique. A cette exception près, j'apporte volontiers à M. Burger mon accord d'ensemble pour son exposé extrêmement précis.

«Le seul critère sûr de l'appartenance d'un parler au domaine franco-provençal est le -i final issu de -A précédé d'une palatale » dit M. Hasselrot, au cours de l'entretien. C'est une position sage. Pour appliquer ce critère, il faut obligatoirement avoir recours aux mots dans lesquels -A final n'est pas précédé de palatale, car les successeurs de -i final peuvent être  $-\acute{e}$ ,  $-\acute{e}$ ,  $z\acute{e}ro$ . Et pour savoir si la voyelle-zéro est due à l'amuissement de type français ou à la palatalisation de type francoprovençal, il faut savoir par exemple, si BELLE FILLE se dit :

bela fili (qui est nettement francoprovençal)

bela fil (qui l'est encore) ou

bel fil (qui est français).

Dans ces conditions, pourquoi ne pas prendre immédiatement le critère de bela/bel, c'est-à-dire la possibilité de paroxytonisme, qui, à lui seul, est un critère francoprovençal face au français. C'est ce que fait M. Burger et il n'a pas tort. Et ayant établi l'isophone de l'oxytonisme généralisé face au paroxytonisme possible, dans la partie étroite en cet endroit de la Suisse romande, il traverse l'isophone et va chercher au Nord des « restes francoprovençaux ». Il en trouve.

La survie en zone d'oxytonisme généralisé d'une atone finale devenue tonique à la suite de déplacements d'accent de divers types (-itas  $> y\acute{e}$ ; cauda kwa; farina farna; tabulas  $taby\acute{e}$ ) permet à M. Burger de « reconquérir » six villages : Le Landeron, Lamboin, Savagnier, Sanvilier, La Ferrière et Les Convers. Mais cette « reconquête » repose sur le principe : « font partie au sens étroit du franco-provençal, puisque ces régions gardent des restes (c'est moi qui souligne) d'une prononciation paroxytonique ». Une question se pose : « est-ce que des restes font partie d'un ensemble vivant ? ». La chicane est ouverte, je ne m'y engouffrerai pas.

La deuxième phase de la « reconquête » enlève les deux villages d'Orvin et de Péry grâce à *voté teivr* « vos chèvres », c'est-à-dire grâce à la conservation d'une voyelle atone finale à l'intérieur d'un groupe phonétique, et surtout grâce à un représentant direct de vostras face au français *nos*, *vos*.

Nous remontons encore vers le Nord, dans le Jura bernois, en trouvant des formes  $p\tilde{a}$  « pain » qui reposent sur une nasalisation de a avant toute fermeture en e. C'est un trait francoprovençal et on le trouve à La Prévôté. Les autres cas de voyelle nasale me semblent moins pertinents car ils ne permettent le rattachement méridional que sur la base de traitements locaux qui ne reposent pas sur un comportement d'ensemble du francoprovençal et du français ; à moins qu'on ne croie que le nord du Jura bernois, à cause de l'évolution française

PANE  $> p \tilde{e}$  possède un système de voyelles nasales plus fermées que le Sud qui dit  $p \tilde{a}$  avec une voyelle nasale très ouverte. Ce qui est possible.

Les autres « restes francoprovençaux » trouvés en aire d'oxytonisme généralisé sont : 1º des successeurs non français de la diphtongue ei ; 2º un double traitement du suffixe -ARIU ; 3º la conservation du timbre a en syllabe fermée ; 4º des possessifs invariables. Ce sont des traits qui apparentent le sud du Jura bernois au canton de Neuchâtel plutôt qu'à l'ensemble de la famille francoprovençale, mais en tout cas des traits qui montrent que la « frontière » est perméable.

En continuant ses recherches de restes francoprovençaux perdus en pays d'oxytonisme, M. Burger aborde le problème des a toniques libres na « nez », pra « pré » situés en plein Jura bernois, à Tramelan et Court notamment. Ces timbres rappellent la situation étudiée par Grammont dans les Franches-Montagnes et expliquée par lui de la façon suivante : le timbre a des Franches-Montagnes était passé par e (situation française) avant de redevenir a (situation faussement francoprovençale). Cette explication permet de remettre de l'ordre dans la délimitation des dialectes. M. Burger ne fait pas grand cas de cet avantage, car cette explication ne résiste pas aux anciens arguments de Siegfried ni aux faits qu'il propose lui-même.

Mais pour M. Burger, c'est moins la conservation de l'a tonique libre qui détermine l'appartenance à la famille francoprovençale que le maintien d'une atone finale. Aussi prouve-t-il avec beaucoup de brio, que certaines formes qui couvrent tout le Nord du Jura bernois ne peuvent s'expliquer que par un long maintien de cette voyelle finale. Il s'agit de  $dzorn\tilde{a}$  «journée»,  $s\tilde{a}$  «soif», etc. Ainsi toute la Suisse romande, jusqu'au Val Terbi et jusqu'en Ajoie, conserve des traces d'un état linguistique qui est celui de l'actuel francoprovençal à intonation paroxytonique.

Cette situation s'explique tout naturellement pour M. Burger par une lente progression de l'affaiblissement des finales, innovation venue du Nord et propagée par Besançon. Quand cette innovation est arrivée dans le nord du Jura bernois quelques faits secondaires (dzornā) avaient déjà fossilisé une séquelle de cette atone finale maintenue un peu plus longtemps qu'en français. Dans le sud du Jura bernois, les faits secondaires de ce type, dus à un encore plus long maintien des finales, sont encore plus nombreux et plus divers. Tout cela constitue une excellente démonstration. Et j'y souscris d'autant plus volontiers que cela correspond exactement à ma manière de voir les choses, bien que M. Burger et M. Schüle aient quelques difficultés à accepter les expressions que j'ai employées. Comme la discussion a fait état de mon explication du francoprovençal par le refus des innovations françaises, je voudrais ajouter ici quelques compléments utiles pour lever les réticences de M. Burger et de M. Schüle.

Ces réticences sont dues, me semble-t-il, à une sorte de raccourci d'expression que je commets volontiers entre la cause et l'effet, entre l'affaiblissement des finales (a > i instable) et l'amuissement total (i instable i instable i instable). M. Burger rappelle à ce sujet l'expression de M. Frei, «phonème intermittent». Le son intermittent, dirais-je plutôt, que constitue le i instable en français contemporain n'affecte jamais le caractère oxytonique du français. En effet : « carte » est un

monosyllabe, « grise » est un monosyllabe, mais « carte grise » (kartegriz) est un mot de trois syllabes, oxyton, avec une syllabe intérieure constituée par le son intermittent. La prononciation karté, paroxytonique, n'est qu'une intonation méridionale; ce n'est pas exactement du français. Le é instable ne se prononce pas derrière l'accent, en finale du mot phonétique. Même Malherbe, qui faisait pourtant si souvent de la phonétique avec ses yeux, savait cela, quand il interdisait le « phonème intermittent » devant la césure et quand il ne le comptait pas après la douzième syllabe.

Certes entre ce  $\dot{e}$  final toujours caduc et le a atone final, il a dû exister une période où le  $\dot{e}$  final était constant. Elle a dû être courte. Et d'ailleurs qu'importe? L'affaiblissement  $-a > -\dot{e}$  est la première étape de l'oxytonisme généralisé et l'acceptation ancienne ou plus récente de cet affaiblissement porte en elle l'oxytonisme actuel. Au lieu de dire « refus de l'oxytonisme généralisé » j'aurais dû dire « refus de l'affaiblissement des finales qui porte en lui l'oxytonisme généralisé du français ». Ce n'est pas très différent, c'est beaucoup plus long, et plus juste aussi. Aussi allongerai-je volontiers ma formule, dans l'espoir de gagner l'assentiment de M. Schüle et de M. Burger.

A la suite de cet exposé M. Lüdtke a proposé, « pour appréhender les faits complexes dont il est question », une méthode très générale de « classification dynamique », qu'il appelle méthode de « chronologie relative à deux variables ». Et je suis tout à fait d'accord avec lui sur la nécessité de faire intervenir la diachronie dans les travaux de géo-linguistique.

- « L'espace géographique est imprégné d'histoire », dit M. O. Dolfus, géographe. Nous devons répondre en écho : « L'espace linguistique est imprégné d'histoire linguistique. » La complexité infinie de l'espace linguistique tient à deux faits :
  - a) les innovations linguistiques ne s'arrêtent pas sur les mêmes fronts ;
- b) les innovations linguistiques peuvent connaître des extensions secondaires qui s'étalent sur un espace dialectal qui a connu, entre temps, une modification.

Depuis que M. Delbouille a fort sagement fait observer qu'il « serait téméraire de penser qu'un changement ait pu s'imposer d'un seul coup sur toute la région » linguistique, on parle beaucoup de propagation et de rayonnement des innovations linguistiques. Et à juste titre. Encore faut-il faire remarquer — et cela est très utile en géo-linguistique — que les propagations sont de deux sortes : les propagations primitives qui s'étalent sur des parlers qui se trouvent — pour le détail intéressé par l'innovation — dans le même état que le parler innovateur; et les propagations à retardement qui rencontrent un état linguistique évolué. Dans le premier cas, la situation géographique est la même dans le parler innovateur et dans les parlers qui ont accepté l'innovation et il faut avoir recours à des indications non géographiques (les textes anciens) pour entrevoir le lieu d'origine de l'innovation. Dans le second cas, des distorsions indiquent le retard de l'extension. Ainsi le parler qui dit tabl, roz, mais farna est de toute évidence un parler qui n'a pas connu très tôt l'affaiblissement ou l'amuissement des finales. Il a avant cela été travaillé par un transfert d'accent sur la finale que l'on retrouve assez souvent dans le francoprovençal : il a connu un état intermédiaire: tabla, roza, farna. Puis l'extension retardée de l'affaiblissement des finales ou de l'oxytonisme généralisé a frappé les mots encore paroxytons et a créé l'état actuel tabl, roz, farna.

Cette façon habituelle en dialectologie de reconstruire des chronologies relatives différentes ne diffère pas fondamentalement de la «chronologie relative à deux variables » qui, plus abstraite, envisage toutes les possibilités, même celles qui ne se produisent pas. M. Burger semble bien avoir constamment à l'esprit ces variations possibles des chronologies relatives. Le francoproyençal, qui est pour lui « le groupe français du Sud-Est », semble constamment se définir dans son esprit par la formule : le dialecte de type français à intonation paroxytonique conservée. Il dit ainsi : «le francoprovençal s'étendait jusqu'en Ajoie », pays passé par la suite à l'oxytonisme généralisé, non sans que des distorsions indiquent le retard de l'extension. Ces minutieuses études des distorsions observables au nord de l'isophone de l'oxytonisme généralisé permettent de voir les vagues successives de la propagation de l'innovation française et de dater approximativement les dislocations linguistiques et donc sociales qui se sont produites dans le Jura bernois. Cette variation des chronologies relatives qui s'impose à l'esprit quand on analyse les menus faits porteurs de distorsions va de pair, dans la conclusion de M. Burger, avec une cassure historico-sociale qui a séparé le nord et le sud du Jura bernois, dès le XIVe siècle, cassure qui s'est aggravée, indurée par la suite, avec la Réforme et la séparation religieuse. Cette analyse des terres perdues progressivement par le francoprovençal ou, si l'on veut, par les dialectes à intonation paroxytonique, permettent cette intéressante extrapolation historique qui reçoit l'approbation de ce connaisseur qu'est M. Hasselrot.

4º C. Grassi, Francoprovençal et Italie du Nord. Sous ce titre M. Grassi présente une étude de stratigraphie lexicale du domaine piémontais. Cette étude intéresse le francoprovençal, car des échanges lexicaux se sont produits entre les deux voisins qui ont en commun un certain nombre de termes. De l'identité des éléments lexicaux unissant le Piémont soit avec la Lombardie, soit avec le gallo-roman, M. Grassi recompose l'histoire suivante de la région piémontaise : après l'unité gallo-romaine, Turin n'a pas immédiatement joué le rôle de capitale et le piémontais était alors une langue passive qui recevait des éléments lexicaux venus de Lombardie, ou de l'occitan par le Mont-Genèvre, puis du francoprovençal par le Mont-Cenis. Ce n'est qu'à partir du xvie siècle que Turin a fonctionné comme centre-directeur important, d'où ont rayonné des mots et même des articulations qui aujourd'hui s'étalent jusque dans le gallo-roman d'Italie.

Dans son rapport M. Geuljans présente quelques objections: 1) les limites dialectales ne s'expliquent pas toujours par l'équilibre entre deux centres-directeurs; 2) certaines progressions comme certaines régressions ne dépendent pas de ce qui se passe dans le centre-directeur mais des tensions linguistiques observables dans un village ou dans un groupe de villages; 3) le lexique n'est pas le seul élément et la stratigraphie devrait tenir compte également de la phonétique et de la grammaire. Aussi pour le rapporteur, « l'analyse stratigraphique n'est pas encore possible dans l'état actuel des connaissances ».

(à suivre.) G. Tuaillon. M<sup>me</sup> Maria-Helena Mateus, *Vida e feitos de Júlio César*, édition critique de la traduction portugaise de *Li Fet des Romains* faite au xv<sup>e</sup> siècle ; Lisbonne, Fondation Calouste Gulbenkian, 1971 ; deux vol. petit in-4°, xLIII + 827 p.

A l'époque où je m'occupais activement des Faits des Romains, il y a quelque quarante ans, et où je visitais les bibliothèques d'Europe pour y voir les manuscrits déjà signalés de cette compilation et essayer d'en trouver d'autres, il m'arriva en août 1933 de découvrir à la bibliothèque de l'Escorial un manuscrit contenant la traduction portugaise des dits Faits. Je rendis compte de ma trouvaille dans un article que publia la « Romania » au début de 1934 (tome LX, p. 88-94). Il s'agissait du ms. Q. I. 17, écrit au xve siècle. Le Catalogo de los manuscritos... de la biblioteca de El Escorial, qui avait paru en 1932, un an avant mon passage, le mentionnait sous le titre Vida y hechos de Cayo Julio Cesar, sacada de los escritos de Cayo Crispo Salustio y de Cayo Suetonio Tranquilo (p. 127, nº 283). Rien n'avait permis à l'auteur de ce catalogue, le bibliothécaire fray Julián Zarco Cuevas, avec qui je m'en suis entretenu, de reconnaître dans cette compilation une traduction des Faits des Romains; car, outre que l'œuvre française, encore inédite à cette date 1, n'était guère connue, le texte portugais commence par le titre trompeur Suetonio y Sallustio en portuguès, en omettant de traduire le premier paragraphe du prologue.

Fray Zarco Cuevas dut informer le professeur Rodriguez Lapa, qui, grâce aux longs fragments des Faits que j'avais insérés dans mes thèses parues au début de 1933 ², put facilement vérifier l'origine du texte portugais et en identifier le contenu. Il en annonça l'existence dès la fin de la même année dans le Boletim de Filologia, tome I (daté 1932-33), p. 52-53. Peu après, avec la collaboration de J.-B. Aquarone, il en commença la publication dans ce même Boletim, tome II, année 1933-34, p. 207-223, 315-328; t. III, p. 59-76, 207-217, 350-366; t. IV, p. 92-108, 341-357; mais cette publication n'alla pas au-delà du fo 50 du ms., lequel en comporte 274. Cela suffisait pour que l'attention des érudits fût attirée sur cette œuvre, dont l'intérêt apparut aussitôt. Comme l'a écrit M<sup>me</sup> Mateus, « à partir de ce moment la littérature portugaise s'est trouvée enrichie par l'unique version ibérique de cette magnifique compilation médiévale » ³.

Et c'est justement M<sup>me</sup> M., actuellement assistante à la Faculté des Lettres de Lisbonne, qui a pris la relève du professeur Lapa et de J.-B. Aquarone pour nous donner l'édition intégrale de la traduction portugaise. Voilà un certain nombre d'années qu'elle s'est penchée sur le ms. de l'Escorial, et, après plusieurs travaux d'approche : La traduction portugaise inédite de « Li Fet des Romains », in « Actes du XII<sup>e</sup> Congrès internat. de linguist. et philol. romanes », Madrid, 1968,

<sup>1.</sup> Je rappelle que je l'ai publiée en 1938 avec la collaboration de K. Sneyders de Vogel, 2 vol. grand in-8°, 750 + 297 p., Paris (Droz) et Groningen (Wolters).

<sup>2.</sup> Les Manuscrits des « Faits des Romains », — « Li Fet des Romains » dans les littératures française et italienne du XIIIe au XVIe siècle, 2 vol. grand in-8°, 452 et 200 p., Paris, Hachette.

<sup>3.</sup> In « Actes du Congrès... de Madrid » (voir ci-dessous), p. 767.

p. 765-775; Valeurs du plus-que-parfait de l'indicatif, forme simple, dans la langue portugaise du XVe s., in « Actes du XIIe Congrès (id.) », Bucarest, 1970, p. 527-534, etc., elle vient d'en publier en deux magnifiques volumes le texte complet, auquel elle donne le titre, inspiré de son contenu et déjà employé par R. Lapa, de Vida e feitos de Júlio César.

Le ms. ainsi publié est un travail qui a été écrit avant 1466, année de la mort du connétable Don Pedro <sup>1</sup>, si, comme il est vraisemblable, ce ms. est le même que celui qui portait le titre de *Vida de Júlio César em volgar portuguès* dans l'inventaire qui a été fait de sa bibliothèque de Barcelone. Deux siècles plus tard il figure dans le catalogue de la bibliothèque du comte-duc de San-Lucar, sans qu'on sache quelles ont été ses vicissitudes entre le xve et le xviie siècle.

A la description que j'en ai donnée dans mon article de la « Romania », p. 89, on ajoutera ceci, que signale M<sup>me</sup> M. aux pages XXIII-XXIV de son introduction : que ce ms. est l'œuvre de trois copistes, qui se sont partagé à peu près également la tâche : première main f<sup>os</sup> 1-112, deuxième main f<sup>os</sup> 113-192, troisième main f<sup>o</sup> 193-fin. Or ces copistes n'ont pas été toujours aussi attentifs et soigneux qu'il l'aurait fallu, omettant pour commencer le § 1 du prologue, on ne voit pas bien pourquoi ; puis, dans la suite, faisant de nombreuses et grossières erreurs : confusion de R et de S dans Seys, I, 1, § 1, pour Reys ; de h et b dans hulcano, III, 12, § 38, pour bulcano, forme portugaise de Vulcanus ; de s long et f: Ficambra, II, 9, § 3, pour Sicambra ; etc. ; — résolution erronée des abréviations : lugã, III, 15, § 44, fausse lecture de l'abréviation de alegria ; Pher, III, 15, § 15, et Phè, III, 18, § 10, pour Phelippes ; Alendre, III, 15, § 42, pour Alexandria ; etc. ; — déformation de mots au point de les rendre incompréhensibles : trixe, II, 17, § 3, au lieu de taxes « if » ; bullgues, II, 16, § 8, pour buffles ; etc. <sup>2</sup>.

L'œuvre est anonyme, bien entendu, et je n'avais pas les moyens d'en percer l'anonymat. Mais M<sup>me</sup> M. serait tentée de l'attribuer au lettré portugais Vasco de Lucena. Étant donné, écrit-elle p. xxx, le fait qu'on ne connaît ni au Portugal ni en Espagne d'autre exemplaire de cette traduction, et qu'il est patent que cet exemplaire est une copie, il est possible d'admettre que le travail de traduction ait été fait à Paris par un Portugais qui, à l'époque, en fréquentait l'Université; et qu'ensuite le manuscrit ait passé en Bourgogne, d'où il aurait été transporté à Barcelone dans la bibliothèque du connétable. Or parmi les personnes qui accompagnaient Isabelle de Portugal, sœur de l'infant Don Pedro,

- 1. Le connétable Don Pedro était un des fils de l'infant Don Pedro, lequel, en sa qualité de descendant de la maison d'Urgel, fut roi d'Aragon pendant les trois dernières années de sa vie.
- 2. Quelques fautes de ce genre, dues à l'ignorance ou à l'incompréhension, figuraient probablement dans l'original et doivent être dues au traducteur luimême; ainsi les noms propres *Otoret* (II, 2, § 25), né d'une lecture erronée du français otot et; Bacusanios (III, 14, § 28), qui réunit les deux mots français Bachus, uns; Cluttõoes qui, dans tout le texte, est la traduction de Helvecois (à travers un hypothétique Elveçõoes); etc.

quand cette princesse épousa en 1430 Philippe le Bon, duc de Bourgogne, Mme M. a remarqué le nom de Vasco de Lucena, — qu'il ne faut pas confondre avec l'Espagnol Vasco Fernandez de Lucena, — et ce même Portugais figure en 1451 parmi les incipientes de la Faculté des Arts de l'Université de Paris, en 1455 au nombre des licenciandi, et plus tard encore au nombre des mgistrandi. Ce Lucena est d'ailleurs loin d'être un inconnu : il a laissé des traductions en français de la Cyropédie de Xénophon (d'après une rédaction en latin) et de la Vie d'Alexandre de Quinte-Curce, cette dernière offerte à Charles le Téméraire en 1468, date à laquelle Lucena se trouvait de nouveau en Bourgogne. Mais bien qu'on ne lui attribue aucune traduction du français en portugais, on peut tout de même avancer quelques considérations qui autorisent à voir en lui le traducteur possible de la Vida e feitos de Jilio César: 1º une connaissance solide et profonde du français, attestée par la dite traduction, et qui ne peut s'acquérir que par un séjour de plusieurs années en France et dans un milieu intellectuel; — 2º une connaissance également solide du portugais, qui lui a permis de traduire avec précision et avec une certaine souplesse. Or Vasco de Lucena était capable d'une telle réussite, ayant acquis par ses capacités une réputation internationale. Qu'on en juge par l'éloge que fait de lui Olivier de la Marche dans ses Mémoires : « Que n'ay je par don de grace la clergie, la memoire ou l'entendement de ce vertueux et recommendé escuyer Vas de Lusane, eschanson à present de Madame Marguerite d'Angleterre, ducesse douairiere de Bourgoigne, lequel a fait tant d'ouvres, translations et aultres bien dignes de memoire, qu'il fait aujourd'huy à estimer entre les sachans, les experimentez et les recommandez de nostre temps. » (Cité par Costa Pompão, *Idade Média*, 2º éd., Coïmbre, 1959, p. 306). — 3º Ajoutons encore que Vasco de Lucena, qui avait montré déjà de l'intérêt pour les grandes figures de Cyrus et d'Alexandre, serait resté fidèle à ses goûts en s'attachant à celle de Jules César. — 4º Enfin il aurait eu la possibilité matérielle de réaliser sa traduction avant 1466, puisqu'il étudiait à l'Université de Paris dès 1451. Et l'on peut admettre qu'à l'occasion d'un voyage en Bourgogne il ait montré à Isabelle la traduction qu'il avait faite ; la duchesse alors en aurait fait établir une copie pour l'offrir à son neveu le connétable Don Pedro, avec qui elle était en contact permanent, car l'on sait toute l'aide morale qu'elle lui apporta pendant les difficiles campagnes qu'il dut soutenir contre les prétendants au trône d'Aragon.

Cette hypothèse correspond-elle à la réalité? Le doute reste possible. Elle a du moins le mérite d'attribuer à quelqu'un de valeur, jouissant d'un prestige certain dans les milieux intellectuels, la réalisation d'une traduction dont la bonne tenue littéraire est indéniable.

Sur le contenu de l'œuvre il n'y a pas à s'arrêter. Puiqu'il s'agit d'une traduction des *Faits des Romains*, nous le connaissons suffisamment par le texte français et par tout ce qui a été écrit à son propos.

Ce sont deux autres aspects du texte portugais, mais deux aspects importants, que  $M^{me}$  M. retient dans son introduction, à savoir la manière dont le traducteur s'est comporté à l'égard de son modèle, et la langue qu'il a employée.

A la différence du compilateur français qui, lui, avait ambitionné de narrer sinon les « faits » des Romains tout au long de leur histoire, du moins la vie des douze Césars, — entreprise qu'il ne mena pas plus loin que la mort du premier d'entre eux, — l'objectif principal du traducteur portugais a été de ne raconter, et le plus strictement possible, que la vie de Jules César, la seule d'ailleurs que lui fournissait son modèle. C'est ce qu'il est permis de conclure des omissions volontaires et conscientes que l'on constate dans le texte portugais, comme par exemple la suppression à peu près totale du long récit de la conjuration de Catilina. De cette sorte de hors-d'œuvre, le traducteur n'a retenu que les deux discours de César et de Caton prononcés devant le sénat, parce qu'il en avait apprécié l'« elegante estillo », et aussi « por que, por a sentença de Cesar, foi avida algua presunçõ que Cesar fora metido naquela conjuraçom ». Voilà qui montre d'une part le sens artistique du traducteur ¹, de l'autre la ferveur du biographe, qui est en même temps l'admirateur de son héros.

Instructive également est l'omission, au deuxième chapitre de la quatrième partie (p. 706), des §§ 6, 7 et 8, qui ont trait à certains comportements dissolus de la vie privée de César, lesquels sont intitulés dans le texte français (p. 721) De quel luxure Cesar fu et de ses mors. Cette omission porte à penser que le traducteur jugeait le passage offensant pour la pudibonde morale péninsulaire du temps, et aussi de nature à amoindrir, s'il le rapportait, la figure respectée du conquérant des Gaules.

Cette admiration pour la personnalité de César et cette tendance à la décence se manifestent encore en d'autres endroits, par exemple au chap. III de la première partie (p. 15), où manque la fin du paragraphe initial qui mentionne le deuxième voyage de César en Bithynie « por amor de sa folie » (p. 10 du texte français). Il y avait là une allusion trop directe à ses relations amoureuses avec Nicomède, roi du pays, relations qui firent « que li rois ot mauvese renomée de lui, et fu blasmez li uns de l'autre ».

Autre façon encore pour le traducteur d'adapter son texte à la mentalité de ses lecteurs : supprimer des allusions qui pouvaient intéresser des Français du moyen âge, mais auraient laissé indifférents des Portugais. On ne trouvera donc pas la comparaison entre César et le roi de France Philippe-Auguste, I, 6, § 6, ni l'invective contre Octes, li escommeniez, III, 1, § 19 (Othon IV, empereur d'Allemagne), etc.

Ces légers remodèlements du texte des Faits par le traducteur, en conformité avec ses propres goûts et en vue de l'instruction de ses futurs lecteurs, sont certes

1. A noter pourtant qu'ailleurs il ne prêtera pas attention à des images littéraires d'une réelle beauté poétique reçues de Lucain; ainsi III, 11, § 16. « Pompees ne se tint pas en pes], ne plus que mers se tient coie quant la roche li a une de ses ondes brisie, ainz se renfle petit et petit, tant que ele a reformee autre onde qui hurte de rechief a la roche, et puis la tierce, et puis la quarte, tant que ele chieve la piere », — « Li Poz, quant il est granz et il soronde ses rives, n'emporte pas avant soi plus roidement bordes de chaume ou moffles d'estrein quant il les encontre aval les chans et fet voie avant soi, que fist Pompees et mons et fortereces tant comme il en trouva à ce chief par devers la mer ». — Etc.

intéressants à noter. Mais de plus d'importance encore est la valeur documentaire que le texte de la *Vida* présente pour la langue portugaise du xv<sup>e</sup> siècle.

Une première constatation de  $M^{me}$  M. est la richesse et la variété de son lexique dans trois domaines particuliers : la vie militaire, la désignation des dignités et fonctions administratives, la connaissance de certains objets de luxe.

La longue narration de la guerre des Gaules, ainsi que de nombreux épisodes de la guerre civile, ont mis à l'épreuve les connaissances lexicales du traducteur. Il est indéniable qu'il ne s'en est pas mal tiré en prouvant qu'il ne manquait pas des vocables nécessaires. Voici par exemple, notée par M<sup>me</sup> M., toute une liste de termes militaires utilisés fréquemment et employés à bon escient : luttes entre deux armées ennemies, ou entre deux soldats isolés : barata, batalha, batalha campal, combate, escaramuça, guerra, peleja, pressa; — armes offensives, fortifications, engins divers: aguilhõoes, andaimos, arcos, artificios, beestas, beestas do torno, bisarmas, brandõoes d'enxufre, caramanchõoes, cepos, dardos, engenhos, escalas, escorpiom, espadas, estacas, fachas, fogo grego, fortelezas, fouces roçadoiras, frechas, fundas, gata, lanças, lix, maços, moos, palanque, picõoes d'aceiro, seetas, torre, vaivem, viga, viratõoes: — armures des soldats et harnais: arçom, arnezes, cota, coifa d'armar, elmo, escudo, esporas, estrebeiras, fivela, jaques, maçãa da espada, redeas, sela, trencheira; — matériel de campagne et de campement : arraial, bandeira, bastida, carriagem, cerco das lices, cornos, guarniçõoes, lices, logias, pavesada, signal, tendas, tendilhõoes, vozinas; — combattants: alferez, aliado, archeiro, arrefees, aversairo, balio, barõoes, beesteiro, capitan, cavaleiro, centuriam, condestabre, decuriam, duque, escuita, forregedores, fundeiro, imiigo, prioste, senescal, sergente, soldadeiros, treedor, vergobretes; — corps de bataille: aaz, avenguarda, colhorta, guarniçom, hoste, ligiom, mesnada, magote, regrada, reguarda; — etc.

Les dignités et fonctions administratives sont, elles aussi, désignées par des termes exacts et variés (p. xv) : escriptos, padres, priostes, senadores, pretores, consules, ditadores, tribūus, questores, ediles, bispos, patricios, censores, ciliarces, centuriõoes, decuriõoes, bailios, pourvoires, emperadores, governadores, juizes, tesoureiros, etc.

Même étendue de vocabulaire et même précision de traduction dans la description du palais royal d'Égypte et des parures de Cléopâtre (III, 15, §§ 16-17). Pierres précieuses : çafilas, calçadonias, esmeraldas, garnetes, james, rubiis, topazes ; — ouro, prata, ossos d'alifante ; — tissus et vêtements : arminhos, baldoquins, bucarom, çandal, çimta, chamalote, diaspre, linho, mantã, purpura, salmis ou samite, sirgo, etc. Ici comme plus haut, tous les termes du français ont été soigneusement traduits en portugais, soit par un mot faisant déjà partie de la langue, soit par un terme nouvellement créé, calqué en général sur le français.

Par contre, dans le chapitre où est racontée la marche des partisans de Pompée, sous la conduite de Caton, à travers la Libye après la défaite de Pharsale, on trouve de singuliers flottements dans les noms des serpents du désert (III, 14, §§ 31-48): alpes, aspere et aspe (lat. aspis), chiluidres (chelydrus), asibenes (amphisbænes), escurpiõoes, crentres (cenchris), jacoliis (jaculus), basaliscos (basiliscus), coobras, serpentes, dragam (draco), esmoris (hæmorrhoïs), sepes (seps),

etc. Ici le traducteur a été pris de court ; nombre de ces mots sont tellement déformés que l'on ne les reconnaîtrait pas sans l'aide de l'original. Néanmoins, sous l'hésitation de leurs formes, ils représentent un effort pour enrichir un secteur lexicologique particulier, peu fixé encore à cette époque de la langue <sup>1</sup>.

Si du domaine du concret nous passons au domaine des sentiments, nous constatons, tout comme pour ce qui concerne les choses de la nature, une grande pauvreté du vocabulaire. C'était là, d'ailleurs, une des faiblesses de la langue portugaise antérieure au xve siècle. Ce n'est qu'avec la prose didactique et moralisante des princes d'Avis D. Duarte et D. Pedro, et de leurs contemporains, que commence un effort d'enrichissement de ce domaine sémantique. On crée des latinismes, que nécessitent les traductions des traités moraux de Sénèque et de Cicéron; on crée aussi des mots à partir de termes déjà existants. La Vida, sous cet aspect, ne se révèle pas plus riche que les œuvres du même temps. D'un bout à l'autre du texte, constate M<sup>me</sup> M. (p. xVII), reviennent les mêmes termes, maintes fois répétés, pour exprimer les sentiments et les mouvements de l'âme : argulho, pesar, desamor, ardimento, honestidade, justiça, maldade, bondade, crueza, falsura, doo; triste, misericordioso, aspero, forte, ligeiro, arteiro, sotil, sanhudo, razoado, piedoso, queixoso, virtuoso, anojado, revoltoso, etc. Mais, dans la mesure où nous constatons l'habile alternance des synonymes, nous pouvons dire une fois de plus que la traduction a été effectuée par quelqu'un qui avait de réelles qualités littéraires. Seulement l'abondance de ces synonymes n'est pas assez grande pour que l'œuvre se place, de ce point de vue, à un niveau supérieur à celles de la même époque. C'est par la souplesse et la fluidité dans le maniement de la phrase que le traducteur se distingue, recourant habilement à des périphrases pour parer à la déficience des termes appropriés.

Une exception pourtant dans les passages où l'amour conjugal est le sentiment dominant, comme dans les dialogues entre Caton et Marcia (III, 1, §§ 22-23) ou entre Pompée et Cornélie (III, 10, §§ 18-19). Là en effet se rencontre une série relativement abondante de termes qui se rapportent au même noyau sémantique: casamento, ajuntamento et vodas; esposa, molher, marido; folgança, ledice, prazer, solaz, en opposition à pesar, tristeza, desaventuira, dureza. Et M<sup>me</sup> M. va jusqu'a déclarer que le grand nombre d'expressions telles que amar, amor, viver em bem querença, teer vontade de luxuria, teer molher, aver molher, jazer (carnalmente), receber a sua molher, dormir com sua molher, abraçar, beijar et

I. Peut-être, ici aussi, y a-t-il eu négligence de la part des copistes. Mais il n'est pas douteux que de nombreuses déficiences sont à mettre au compte du traducteur lui-même, et par suite, très vraisemblablement, au compte de la langue. Un exemple : pour les noms des herbes qui poussent dans le pays des Psilles (III, 14, § 48), l'énumération française « fanoil, thamarisque, cost d'Orient, panacee, centoire, phecedan, larice, abrogne » est rendue par l'expression collective muitas desvairadas hervas, qui montre à l'évidence que le traducteur ne connaissait pas les équivalents de ces noms. — Ailleurs, pour la même raison, il se contente d'affubler d'une vague consonance portugaise les mots français de son modèle : cercle, deessa, provoire, paludanter ou peludamate (paludamentum), varlete, taillante, etc.

apertar contra o peito sua molher, « rend ces passages de prose écrits au xve siècle très proches de certaines pages de prose moderne ».

Si maintenant après le vocabulaire nous considérons la syntaxe et le style, plusieurs particularités d'expression sont encore à mettre au compte du traducteur :

1º Le remplacement de phrases interrogatives par des phrases affirmatives ou négatives. Parmi les nombreuses interrogations oratoires que contient le texte français (environ deux cents), un quart ont été remplacées par des affirmations ou, quand la réponse l'exigeait, par des négations. Cette substitution peut être directe, n'impliquant pas l'interprétation de la pensée du personnage qui parle : « Où sui je portée ? Jusque en Orient » devient : En som tragida ataa o Ouriente (III, 1, § 16, p. 352). Mais dans d'autres cas il arrive que soit explicitée la réponse non exprimée : « Somes nos venu à si grant desonor ? » est rendu par Nós nom somos caidos en tam grande vergonha (III, 13, § 14, p. 544) ; « Que vaut sa bataille, se vos fetes pes honteuse sanz lui ? » l'est par E assi nós estorvaríamos sua batalha se fezessemos vergonhosa paz » (III, 6, § 9, p. 419).

- 2º Le remplacement de certains temps verbaux par d'autres :
- a) Alors que l'auteur français mélange souvent au passé le présent dit historique, ce qui donne plus d'actualité et de vivacité au récit, le traducteur portugais recherche une correction plus grammaticale en maintenant la concordance des temps soit dans la même phrase, soit dans des phrases interdépendantes. Les exemples en sont très nombreux. Citons ce court passage:

Quant il vit les soens arriere trere, il fu durement corrociez, et embrace un escu fort et cuirié, puis passe cels qui s'estoient tret arrieres, monte le pont de cloie, vient l'espee trete vers Vargonteus, lance li un cop...

E quando vio retraher os seus foi mui queixoso. E embraçou huu escudo forte e passou hñu e os que estavam retraidos e sobio sobre a ponte e foi contra Vargantenos e lançou-lhe hñu golpe..

(III, 2. § 13, p. 375).

- b) D'autre part le traducteur remplace fréquemment le futur de l'indicatif par le présent, ce qui rend la phrase plus actuelle et la rapproche du langage parlé : « Assez i avra mal fet quant li fiuz ira contre son pere » > Assaz i averá de mal feito, quando hãu filho mata seu padre (III, 12, § 16, p. 499); « Garde que tu feras » > Guarda o que fazes (III, 13, § 17, p. 548).
- 3º Le traducteur recherche la brièveté, non pas dans les lignes générales, mais au niveau de la phrase. Très habilement il condense, il resserre l'expression; et si parfois le texte perd la beauté d'une image ou d'une description (ainsi III, 14, § 37, p. 592), il y gagne fréquemment en clarté et en simplicité: « Ne nus n'avoit la langue mielz afilee à bien parler » > Falava muito bem (III, 1, § 6, p. 340); « Li dictator seulement estoient de plus haute digneté que li consele » > Qualquer que era consul era mais temudo... afora os ditadores (I, 9, § 9, p. 42). Signalons à ce propos l'emploi pertinent des pronoms: « Chaï tot en un mont Scaurus et li cheval » > Cairom ambos em hūu monte (III, 11, § 18, p. 480) ou la substitu-

tion d'un seul terme à toute une périphrase : « mouches qui font le miel » > abelhas (III, 14, § 17, p. 577).

4º Le traducteur enfin a un grand souci de clarté, celle-ci se manifestant soit par la simplification de phrases prolixes ou légèrement pléonastiques : « pes et concorde » > paz (I, 9, § 5, p. 40); « desirrast que tot perissent, ele premiere, tot li autre aprés » > desejava que todos morressem e ela primeiro (III, 14, § 10, p. 369); — soit par l'explicitation de phrases peu claires ou trop concises : « Je ne savroie estre sanz bataille, ne plus que li feus sanz leigne » > Nom possa durar sem batalha mais que o fogo sem lenha que possa queimar (III, 5, § 3, p. 397).

Toutes ces indications M<sup>me</sup> M. les donne dans sa substantielle introduction, à la fois riche et prometteuse, car elle nous dit son intention de pousser plus loin ses investigations, persuadée qu'elle est, et à bon droit, que la *Vita* est une œuvre qui peut conduire à « une connaissance plus parfaite d'une réalité qui n'a pas encore été suffisamment approfondie : la « langue portugaise du xve siècle » (*Op. cit.*, Actes du XIIe Congrès de Philo. romane, p. 775).

Quelques mots maintenant, pour terminer, sur la présentation matérielle de l'édition.

 $M^{me}$  M. s'est efforcée de reproduire le texte du manuscrit avec le minimum de changements, en ne corrigeant que dans le cas où il y a erreur évidente. Mais, pour en faciliter la lecture, elle lui a tout de même fait subir une certaine toilette, le ponctuant à la moderne, le divisant en chapitres et paragraphes (en suivant l'édition française des Faits, ce qui rend facile la comparaison), résolvant les abréviations, simplifiant certaines consonnes doubles, remplaçant i et u à valeur consonantique par y et v, etc.; voir le détail p. xxiv-xxxvi de l'introduction. Ces modifications font que l'édition de  $M^{me}$  M. se présente un peu différemment de celle qu'ont amorcée MM. Lapa et Aquarone, celle-ci reproduisant de plus près la graphie du manuscrit. Qu'on en juge par la première phrase du texte :

#### éd. Mateus

Grande debate foe antre os anciãaos por saber como a cavalaria poderia seer mais exalçada, se per força de corpo ou per virtude e engenho; por que, ante que o homem faça cousa, deve de tomar conselho, e depois do conselho se deve de seguir o feito.

# éd. Lapa-Aquarone

Grãde debate foe ãtre os anciaãos por saber como a cavalaria poderia seer mais exalçada, se per força de corpo ou per virtude e engenho; por que ante que o homě faça cousa, deve de tomar consselho, e depois do consselho se deve de seguir o feito.

Au bas des pages on trouve une double série de notes. Dans la première figurent les observations de caractère paléographique qui concernent le manuscrit : ratures, corrections, adjonctions interlinéaires, espaces en blanc, notes marginales, etc. En cas de correction de l'éditeur, le texte français qui justifie la correction est reproduit en face du texte du manuscrit. La seconde série de notes résulte d'une comparaison littérale avec le français : y sont relevées en particulier toutes les altérations et suppressions faites par le traducteur, si

minimes qu'elles soient. Sont ajoutés quelques rapprochements de détail avec les sources latines, quand ces rapprochements n'ont pas été indiqués au tome II de l'édition des *Faits des Romains*. Là encore légère différence avec l'édition Lapa-Aquarone, qui utilisait le ms. 1391 de la Bibl. Nat. de Paris, tandis que M<sup>me</sup> M. suit le ms. Vatican Reg. 893, que reproduit l'édition française.

Dans le corps même du texte toutes les lettres ou tous les mots qui ont été rétablis ou corrigés par l'éditeur sont imprimés en italique. Ont été marqués par des points (...) les endroits où l'on peut supposer que des termes de la traduction originale ont été omis par les copistes. Les titres qui ne figurent pas dans le manuscrit ont été placés entre crochets.

Précédé, p. XXXVII-XLIII, d'un tableau des sources, chapitre par chapitre, qui reprend en bref celui que donne l'édition française, le texte est suivi d'un index des noms propres, qui enregistre toutes les formes sous lesquelles se présentent ces noms dans la traduction portugaise.

Enfin deux fac-similé sont placés en hors texte ; l'un, p. 5, représente le recto du premier feuillet du manuscrit avec sa décoration ; l'autre, p. 523, reproduit les fos 192 vo-193 ro.

En somme, édition très consciencieusement établie, de présentation claire et agréable, aussi complète qu'on peut le souhaiter, et qui apporte un précieux instrument de travail aux spécialistes de l'ancienne langue portugaise.

L.-F. FLUTRE.

Louis-Fernand Flutre, Le moyen picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660). Textes-Lexique-Grammaire. Amiens, Musée de Picardie, 1970, 551 pages (Coll. de la Soc. de Linguistique Picarde, XIII).

Le titre nous apprend que c'est plus une étude qu'une édition de textes anciens. Le moyen picard suppose l'ancien picard dont Ch.-Th. Gossen nous a donné une excellente grammaire, refondue en 1970. Moyen picard affirme une étape dans l'évolution linguistique, qui couvrirait, semble-t-il, les xvie, xviie et xviiie siècles. Une évolution extrêmement lente si on la compare à celle du français de 1300 à 1500 et même à celui de 1500 à 1700.

C'est donc en linguiste que M. Flutre, auteur plus encore qu'éditeur, a publié dix textes datables de 1560 à 1660 (p. 17 à 185). Plus de 360 pages sont consacrées ensuite au glossaire, à l'index, à l'étude phonétique et morphologique et à des notes syntaxiques. L'édition, par conséquent, n'est qu'une première partie (Textes) de cet ensemble imposant dont la seconde est le Lexique et la troisième la Grammaire. J'insiste là-dessus parce que jadis, un autre dialectologue de renom, Jean Haust, avait publié ce qu'on conservait des écrits wallons du xvIIe siecle: Les trois plus anciens textes [1620 à 1630]; Quatre Dialogues de Paysans 1631-1636; Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage (Liège, 3 vol., 1921, 1939, 1941). Mais, comme il le déclara lui-même, c'est pour leur valeur historique et littéraire que le maître liégeois les a produites alors que, pour sa part, il en appréciait surtout la langue (p. 6 des Quatre Dial. de P.). On comprend que M. Flutre a voulu un lexique et une « grammaire » et, dès lors, les textes

ont perdu leur prééminence sinon leur valeur de source exclusive. Toutefois, avant d'être exploitables, ces textes ont dû être traités, car on ne les a retrouvés le plus souvent que dans des copies tardives assurément corrigées ou corrompues. L'absence de traditions graphiques est évidente : aussi, dans ce cas, la tâche philologique est bien plus rude, en général, que celle des médiévistes.

Jean Haust a pu dire des premières œuvres qu'elles étaient écrites en pur liégeois (op. cit., p. 7) : ce liégeois-là n'est guère différent de l'actuel. Par contre, M. Flutre a dû convenir que « tous ces textes sont en réalité des hybrides francopicards » (p. 9). D'où des difficultés supplémentaires dans l'interprétation. Et les notes abondantes en bas de page et dans le lexique, nous prouvent que l'érudition, l'intuition, l'esprit critique ne réussissent qu'avec peine à étayer des hypothèses. Ces textes, d'ailleurs, ne sont datés que rarement et ils sont localisables par déduction dans la moitié est du domaine (Valenciennes, Cambrai, Ham, Saint-Quentin) et aussi dans la région de Doullens.

Quels sont-ils? Cinq pièces sur les femmes et sur le mariage, deux dialogues de paysans, un sermon parodique, une longue composition en 654 alexandrins sur le logement des gens d'armes, une chanson de behourdis. Le plus souvent, on comprend pourquoi les auteurs se sont exprimés en dialecte : c'est un comportement socio-linguistique semblable à celui qui a déterminé les premiers auteurs wallons. Mais ce qui est particulier à ces Picards de l'époque, c'est le mépris de l'euphémisme : il est de ces termes pour désigner les organes sexuels qui sont bien éloignés de la pudique mizére wallonne! Œuvres en alexandrins, parfois en prose ; certaines sont agrémentées de chansons ; plusieurs sont des dialogues et, par conséquent, ont été dites devant un public. C'est, en effet, un aspect de la littérature dialectale primitive : elle n'est pas destinée à la lecture individuelle. D'où l'indifférence à l'égard d'un système graphique.

La coupe des mots est mal établie et les éditeurs modernes hésitent à la corriger. M. Flutre écrit o zeste grosse J 29 (p. 87) ; j'aurais préféré o-z-este (= vous êtes). Idem (J. 100, p. 91) pour o zavé (= vous avez). Inversement qu'at'cur (litt. « qu'as-tu de cure, de quoi t'inquiètes-tu? ») me paraîtrait plus accessible sous la forme qu'a t' cur (comme au glossaire p. 233) ; le liégeois dit encore enn'a d' keûre « il n'en a cure » (cf. Haust DL 347).

Dans les notes très abondantes et très minutieuses, je n'hésiterais que devant herre (F 106, p. 26) compris comme erres (?) = errements, aventures. J'y vois haire (God. IV 401) « tourment ».

Telle œuvre du Cambrésis (1634) recourt à des graphies curieuses ehcouté « écouter », ehcren « écrin » que M. Flutre qualifie de wallonnes (p. 41). Entendonsnous : le wallon emploie la lettre h pour indiquer l'aspirée laryngale ; autrefois, en outre, le liégeois notait lh la liquide palatalisée. Mais, pour ces mots nous disons hoûté, scrin, sans e prosthétique. Et donc, dans ce texte cambrésien, h doit plutôt révéler le passage de s à l'aspirée, ce qu'on suppose avoir été l'évolution dans quelques mots du wallon ancien où s occupait une autre position : ehmaier, mahnie relevés dans le Poème Moral (cf. Pope § 378).

Le glossaire nous apprend beaucoup, car les rapprochements avec le français central sont très fréquents et les soucis étymologiques y sont constants. On découvre que mon (dans c'est mon = picard chèmon) remonterait au latin munde « proprement, nettement ». Pour ce qui concerne le craquelin « pain au sucre » et la tarte au maton, toujours en vente en Belgique, les Wallons en savent davantage. D'ailleurs, nous aurions voulu aider M. Flutre à encadrer le picard du côté nord-est. De même, le lorrain est très utile sinon indispensable pour l'étude du liégeois. Nous apprenons avec plaisir que notre Matî-Salé (Mathusalem ; cf. Haust DL) a son correspondant dans le Mayeu Salé de Saint-Quentin en 1654 (cf. p. 176). Ce volumineux glossaire confirme nos impressions de lecture : le vocabulaire médiéval s'est maintenu longtemps et, par exemple, le verbe criembre « craindre » est encore représenté par cremoi (imparf. 3), crien (prés. 3), querman (p. pr.), résistant ainsi vigoureusement au verbe craindre. Le folkloriste fera son profit de l'article erminette comme de cette longue notice sur le behourdis (p. 133-4). M. Flutre nous dit le rôle des brandons, le premier dimanche de carême : on behourdait les arbres, promenant sous leurs branches des torches enflammées qui les débarrassaient de la vermine.

Cent quarante pages de grammaire offrent l'exposé bien construit de tous les phénomènes phonétiques et morphologiques. Bien plus, ils sont appréciés en fonction du picard ancien et du dialecte moderne. En outre, ils sont opposés aux phases évolutives du français central. On retiendra beaucoup des observations sur le passage de a à o (p. 384), sur le e qui s'écrit et qui ne se prononce pas (p. 408), sur l'histoire du e atone en hiatus (p. 413), sur le -ie picard devenant -ée au XVIIe siècle (p. 414), sur les anomalies de jeune, feu adj. et heur (p. 433). A considérer le wallon, on admettra difficilement que ĕ se soit diphtongué simultanément en syllabe ouverte et en syllabe fermée, car -ie- n'a pas évolué de la même façon dans les deux cas (réduction à -î- en syllabe ouverte et dans les mots du type těrtiu; en syllabe fermée, passage de l'accent sur le second élément, la diphtongue se maintenant). On observera aussi que des jonné filles manifeste un phénomène de phonétique syntaxique qui n'est pas spécial au picard (p. 412), mais commun en wallon. Comment peut-on ne pas douter de la prononciation du suffixe -aige? M. Flutre croit qu'on disait -age (p. 468) alors qu'on trouve pourtant sege femme (en liégeois aussi) et qu'en français central, -aige rimait avec en ai ge? Chionc « cinq » a été oublié, me semble-t-il, dans l'étude du vocalisme; je ne l'ai pas trouvé sous  $y\tilde{o}$  (p. 459) et on ne parle pas des numéraux.

On enregistrera avec satisfaction que widier est une graphie pour vuidier (p. 482). Dans ce cas où w (appelé à bon propos double vé) ne représente pas la mi-consonne labiale, ne pourrait-on pas écrire résolument vu-tout comme des médiévistes avisés écrivent vueil (prés 1 de voloir) ce qu'ils ont lu weil?

Ouvrage préparé depuis de longues années, il bénéficie de l'expérience du maître lyonnais, de sa connaissance approfondie des témoignages anciens sur la prononciation. Œuvre monumentale, elle fut nourrie d'un amour fervent du pays picard, région dialectale extrêmement étendue et moins homogène encore qu'on l'imaginait. A la vaillante Société de linguistique picarde, M. Louis-Fernand Flutre vient d'offrir ce qui lui aurait longtemps manqué : une contribution très substantielle à l'histoire des sous-dialectes picards entre le moyen âge et l'époque moderne.

Omer Jodogne.

Pierrette Dubuisson, Atlas linguistique et ethnographique du Centre, volume I, La nature. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1971. Un volume relié de 32 × 48,5 cm, de 8 pages d'introduction + 6 cartes préliminaires + 610 cartes + 8 planches d'illustrations.

La collection des Atlas linguistiques de la France par régions, fondée par Albert Dauzat, vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Ainsi la France d'oïl comblet-elle peu à peu le retard qu'elle avait en face de la France d'oc, puisqu'après l'Atlas de la Champagne et de la Brie de M. Bourcelot, voici l'Atlas du Centre de M<sup>11e</sup> Dubuisson, suivi de près par l'Atlas de l'Ouest de M<sup>11e</sup> Massignon et M<sup>11e</sup> Horiot.

Cet Atlas du Centre n'a pas d'unité géographique, et seule la Loire forme au nord une limite naturelle. La carte IV « Régions naturelles » indique bien la variété des paysages, et la carte V la « Répartition des zones d'élevage et de culture ». Ces pays n'ont pas eu non plus d'unité politique, et on regrette que parmi les cartes préliminaires la seule carte historique soit celle du « Tracé approximatif des voies romaines » (VI). Disons que l'ALCe comprend la partie de l'ancienne province de l'Orléanais située au sud de la Loire, l'extrêmité est de la Touraine, le Berry et le Bourbonnais en entier.

M¹¹¹e Dubuisson est l'unique auteur de l'ouvrage : elle est responsable du questionnaire, des enquêtes, des cartes et des commentaires, ce qui assure à l'ensemble une remarquable unité. Elle est née au centre de son domaine et réside près du point 47 ; elle connaît admirablement les régions où elle a enquêté et son atlas mérite pleinement le qualificatif d'« ethnographique » que portent tous les nouveaux atlas linguistiques de la France. Les quelques cartes purement ethnographiques qui jalonnent son ouvrage nous paraissent très judicieusement choisies : 179 « Fait-on encore travailler les bœufs ? », 180 « Depuis quand fait-on travailler les chevaux ? », 182 « Faisait-on travailler les vaches ? », 183 « Faisait-on travailler les taureaux ? » ; ou encore 565 « Y a-t-il eu des loups ? », 566 « Y a-t-il eu des fourches à loup ? », etc. Certes, un atlas linguistique ne doit pas abuser de ces cartes, mais elles sont indispensables dans la mesure où mieux on connaît les choses, mieux on pourra expliquer les mots, et où d'autre part nos atlas peuvent et doivent être utilisés par des chercheurs d'autres disciplines.

Connaissant bien la vie rurale de son domaine, M<sup>1le</sup> Dubuisson a ajouté un certain nombre de cartes qui correspondent à des notions nouvelles, habitudes et traditions du Centre — un « centre » qui va d'ailleurs bien au-delà de la Loire puisque nous-même avons repris un grand nombre de ces questions pour le futur Atlas de l'Ille-de-France et de l'Ovléanais. Citons, entre autres, les cartes 253, 255, 257 (parties de la charrue), 210, 211 (parties de la voiture); dans les Labours, 244 « Le bord de la planche » ; 283 « Une culture redoublée » ; 314 « Faucher en dedans », 315 « Faucher en dehors », 316 « Les touffes de céréales oubliées » (carte qui ne fait pas double emploi avec 234 « Labourer de côté (en sortant de la raie) »). Nous pourrions multiplier les exemples mais il nous faut maintenant passer à l'examen de l'atlas linguistique proprement dit, tâche difficile car nous sommes devant un ensemble de cartes bien complexes.

Dans son article de présentation paru en 1959 dans la RLiR,  $M^{11e}$  Dubuisson insistait sur l'importance de la partie sud de son domaine, laquelle appartient à ces parlers intermédiaires entre oc et oil qui forment le « Croissant ». Il est évident que grâce à l'ALCe les dialectologues amateurs de limites phonétiques vont pouvoir établir de belles cartes ; ils auront la surprise de constater que parfois certains phénomènes d'oc remontent haut vers le nord. Mais il faut reconnaître que toute étude d'ensemble est encore impossible tant que l' $Atlas\ du\ Limousin\ et\ de\ Basse-Auvergne\ de\ M$ . Potte ne sera pas publié, et que l'on ne connaîtra pas dans le détail le département de la Creuse. Nous laissons donc de côté cette question pour considérer l'ensemble du domaine.

Sa diversité nous frappe, et ce n'est pas seulement la présentation adoptée par M¹¹¹e Dubuisson qui en est la cause. L'auteur a choisi en effet de tracer sur toutes les cartes les aires des mots, ce qui a l'avantage de faire voir très vite les différents types qui se partagent le domaine, mais qui fournit des cartes fragmentées. Il reste que ces pays du sud de la Loire semblent très morcelés, et dans leur lexique et dans leur phonétique — et nous ne parlons pas ici des limites dans le Croissant. La carte 71 « La bruyère » présente plus de 12 variations phonétiques : bruyèr, bryèr, bryèr, brvér, brvéz, brvéz, brvéz, brvéz, brvívé, bruvé, bruvyé, brèr, brèr. Prenons un autre exemple : 232 « Les sillons raccourcis ». Sur la future carte de l'Atlas de l'Ile-de-France qui portera le même titre, des aires homogènes bèrjõ, kursõ, àkwèsõ se succèdent d'ouest en est en Touraine et Orléanais. Or, de l'autre côté de la Loire, c'est-à-dire dans l'ALCe, on trouve les formes rbèrjõ, rburjõ, aborjõ, borjõ, etc., kursõ, kursèzõ, rakursõ, kur, etc., akwèsõ, akwèeõ, akwè, etc.

Quelques cartes offrent pourtant des mots locaux uniformes: 12 « Une très forte giboulée »: types aka/aga; 59 « Une haie »: buetur/bueur; 250 « L'age »: père partout sauf au nord-est de l'Allier; 486 « Le nichet »: nyó/yó. Mais on observe beaucoup plus souvent un grand « désordre » lexical. Tantôt ce sont des multitudes de dérivés: par ex. 394 « Donner des coups de corne »: korné, kornayé, kornieé, kornueé, etc. Tantôt on ne trouve que quelques formes françaises à peine archaïques mais très enchevêtrées: 174 « Un pacage »: pakaj, paturo/paturyo, patur, paturaj, ou encore 172 « (dans une prairie) le terrain proprement dit; l'ensemble des herbages » où sol, solaj, fõ, susol se partagent le domaine. Tantôt enfin on a des cartes disparates mais plus riches: parmi les dénominations de « La marcotte » (carte 339), certaines sont issues de propago (formes pṛwē, prē, proyi); d'autres supposent \*Betullu (rbyō), d'autres font partie de la famille de Saltare (sotrèl), d'autres semblent des créations récentes (un jakol ou un kue).

Ne faut-il voir dans ce foisonnement que le signe de la décadence de ces patois, cette profusion de formes n'étant qu'une preuve de leur désintégration ? Cette décadence a-t-elle elle-même été favorisée par l'absence de véritable unité politique ? Ce ne sont que des hypothèses.

Si maintenant nous regardons l'ALCe par rapport à deux atlas voisins, celui du Lyonnais au sud-est et celui de l'Orléanais au nord, nous sommes amené à faire quelques remarques. L'ALLy et l'ALCe se rejoignent dans le sud-est du département de l'Allier. C'est une région peu étendue mais qui fait partie de la

zone étudiée par M<sup>me</sup> Escoffier dans sa thèse sur La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier (Paris, 1958). En attendant la parution des atlas du Limousin et de la Bourgogne, qui complèteront la carte au sud et à l'est, l'ALCe nous permet, pourrait-on dire, de patienter, car il nous réserve de belles surprises. Prenons par exemple la carte 327 « Le manche (du fléau) » (ALLy 81). Nous voyons une vaste aire de types valãjō (évalãjō (FEW VARA, 14, 172 a) qui recouvre le nord-ouest du département de la Loire, l'Allier en entier, le sud du Cher et de l'Indre. Or l'aire que l'on connaissait jusqu'ici par l'ALLy et les études de M<sup>me</sup> Escoffier ne dépassait pas la moitié sud de l'Allier. La carte 336 « La jointée » fait remonter les types gopé et jofé, d'origine obscure, jusqu'à la Nièvre (ALLy 101, M<sup>me</sup> Escoffier, Remarques sur le lexique d'une zone marginale, Paris 1958, § 15). Citons encore, toujours à titre d'exemple, les cartes 530 « Un essaim » et 529 « Essaimer » : une aire abyõ et abyuné occupe le nord et l'est de l'Allier et 1 pt de la Nièvre. Cette forme  $aby\tilde{o}$  issue de APICULA (FEW 1, 104) s'oppose à une autre forme asyō issue de EXAMEN (FEW 3, 257 b). Cette aire abyõ est assez restreinte mais elle est compacte; elle était réduite dans l'ALF 482 aux pts 902 et 904, et les glossaires permettaient seulement de l'élargir vers l'ouest (Pauly, Les Brayauds de Combrailles, Moulins, 1936).

Voyons enfin, rapidement, quelques cartes où apparaissent les limites nord de mots qui s'étendent largement en Roannais, Forez, etc: 296 « Les dents (du râteau) », 313 « Les dents (de la faux à moisson) » et ALLy 39: type  $py\tilde{o}$  (FEW \*PUGA, 9, 509-510); 301 « Les tas (de foin) » et ALLy 30: kay (FEW Quacula, 2², 1387 a) et myo (FEW meta, 6 II, 53 b); 321 « Une meule » et ALLy 67 (+ notes), 68, 70: gorb (FEW Garba, 16, 15 a) et  $pl\tilde{o}j\tilde{o}$  (FEW \*Plumbiare 9, 92 b); 325 « Le chaume » et ALLy 71, 72: étrubl (FEW stipula, 12, 271 b). Il suffit d'avoir l'ALCe sous les yeux pour voir que ces limites nord ne se superposent pas du tout; parfois elles passent bien au nord du Bourbonnais, parfois elles le traversent. On retrouve le « découpage » auquel avait procédé  $M^{me}$  Escoffier: le nord du département de l'Allier appartient aux parlers d'oïl, le sud aux « parlers intermédiaires entre oc et oïl » (La rencontre..., p. 25). Et pourtant, il est d'autres cartes où l'ancien Bourbonnais apparaît.

Remarquons d'abord que le Bourbonnais est le pays où sont utilisées les voitures à 4 roues et à 2 roues (205 « Différents types de voitures »); il est aussi le pays de la charrue de Dombasle, sans roues (249 « Les différentes charrues », 260 « Les roues de l'avant-train »). « Un tourbillon » (carte 22) y est un  $v\tilde{a}$  fulé, ou un fulé, « Un monticule » (54) est un turó, « La coulemelle » (79) la koerèl (mot d'origine inconnue d'après le FEW), « La mâche » (111) dusèt, « L'osier » (132) viz; pour dire « éclore » (476), les parlers ont préféré à excludere la forme expellere, d'où éplir; enfin, les formes d'origine gothique maz y sont toujours vivantes pour désigner la fourmi (577 et 578). Unité, diversité? Il semble que tout soit vrai tour à tour lorsque l'on parle de ce Bourbonnais qui sut « constituer une entité historique originale avec des lambeaux arrachés aux régions voisines » (A. Leguai, Histoire du Bourbonnais, « Que sais-je? », Paris 1960).

Les choses sont différentes, croyons-nous, au nord du domaine : un certain nombre de mots traversent la Loire, et ne la traversent pas n'importe comment.

Dans la plupart des cas, les aires lexicales coïncident avec une province; l'ancien Comté de Blois, qui plus tard forme l'ouest de l'Orléanais, et le sud du Domaine royal au moment où il s'étendit jusqu'à Bourges — en gros le sud-est de l'Orléanais. Voici quelques-unes de ces cartes (nous citons d'abord le type de l'Orléanais, et entre parenthèses le type du reste de l'ALCe). 109 « Le rumex oseille »: palèz, FEW PARATELLA, 7, 639 (rwāb, FEW RUDEMBER, 10, 540 a); 126 « La serpe »: gwé, FEW GUBIA, 4, 302 b, 303 (serp); 321 « Une meule »: bój, type gaulois (mæl, type latin); 340 « Un échalas »: ɛarnyé, FEW CARPINUS, 2¹, 407 b (pèsyó, FEW PAXILLUS, 8, 95 b, 96); 451 « Une brebis »: type 'brebis' (type 'ouaille'); 467 « Le coq »: type 'coq' (type 'jau').

La prudence et l'imprécision de ces remarques ne montrent que trop clairement la nécessité d'une étude approfondie de ces parlers du sud de la Loire. Ce beau premier volume va certainement jouer là un rôle déterminant. Et nous attendons avec d'autant plus d'impatience la parution du second volume.

## Marie-Rose Simoni-Aurembou.

Geneviève Massignon et Brigitte Horiot, Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois). Volume I. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1971. Un volume relié de  $32 \times 48$  cm, de 6 pages d'introduction et table + 297 cartes + 5 pages d'illustrations.

Commencer un atlas linguistique c'est planter un olivier : il faut du temps pour en récolter les fruits. Et celui qui plante n'est pas toujours celui qui cueille. Dès 1940, Albert Dauzat avait fait le projet d'un atlas du Poitou, dont Jacques Pignon devait être le réalisateur. Ensemble ils commencèrent des enquêtes préliminaires ; le Français moderne en donna périodiquement des nouvelles. En 1947, Pignon annonçait qu'il avait commencé les enquêtes définitives ; mais, trop occupé, il laissait bientôt cette tâche à Geneviève Massignon, l'excellent enquêteur de l'Acadie et de la Corse. Quand il mourut, en 1965, il lui avait depuis longtemps abandonné toute la responsabilité. Elle avait donc composé un questionnaire nouveau, mieux adapté que le questionnaire Dauzat aux coutumes locales et à la réalité du patois ; elle avait accompli elle-même toutes les enquêtes, qui étaient alors à peu près terminées. Un an plus tard, quand elle commençait à penser à la publication, elle mourait à son tour, au retour d'une ultime enquête. Qu'allait devenir l'atlas ?

Il faut savoir que, lorsqu'il s'agit d'un atlas régional dont une seule et même personne est à la fois l'auteur du questionnaire, l'enquêteur, avant d'être le rédacteur des cartes, il arrive que les carnets de cet enquêteur-auteur présentent, pour un autre, quelques difficultés d'interprétation : l'enquêteur-auteur, qui connaît bien ses patois, qui sait qu'il aura seul à transcrire ses carnets, est tenté de ne pas apporter aux notations le même soin que s'il devait les remettre à un autre utilisateur ; les explications sémantiques se font plus courtes ; l'écriture, en fin de journée, est moins soignée, le crayon moins bien taillé ; les remarques, toujours claires pour l'auteur, peuvent devenir énigmatiques pour les

autres. Geneviève Massignon, si bon enquêteur, n'avait pas entièrement échappé à ces périls. Ses carnets allaient-ils demeurer inédits? Une Lyonnaise, M<sup>11e</sup> Brigitte Horiot, a accepté la tâche assez lourde de tirer de ces carnets l'atlas, dont le premier volume vient de paraître. Il lui a fallu d'abord « apprendre » le Poitou, son histoire, ses gens, leurs coutumes, leurs parlers. Elle l'a fait au cours de plusieurs séjours dits « de vacances »; et l'accueil inoubliable qu'elle a reçu là-bas, l'aide généreuse qui lui a été offerte lui ont permis de résoudre bien des problèmes d'interprétation. Ainsi les risques d'erreur ont-ils été, je crois, à peu près totalement écartés. De tout ce labeur intelligent, de ce travail difficile, il convient de savoir gré à M<sup>11e</sup> B. Horiot. J'ajoute que le dessinateur calligraphe, M. Nicolau, qui s'est acquitté de sa tâche avec goût et persévérance, a droit lui aussi à nos remerciements.

Et maintenant, ouvrons le volume. Ce qui frappe immédiatement c'est la richesse lexicale et l'adaptation aux réalités paysannes. A titre d'exemple je prends le premier chapitre qui traite du foin. Il contient 42 cartes et 43 listes de mots non cartographiés, soit en tout les réponses à 85 questions. Toute la vie de l'herbe y est racontée, depuis la mise en pré d'une terre jusqu'à la mise du foin en meule. Un certain nombre de ces cartes correspondent à des cartes de l'ALF, ce sont celles des notions les plus générales : pré, regain, faner, foin, faucher, faux, manche de la faux, coffin, enclumette, marteau, andain, retourner (le foin), (le faire) sécher, fourche, râteau, fenil, trappe. 17 cartes en tout sont communes à l'ALO et à l'ALF. Si cette proportion se maintient dans les chapitres suivants, elle sera amplement suffisante pour permettre la comparaison entre l'atlas national et l'atlas régional. Elle permettra de préciser des nuances phonétiques, d'évaluer le polymorphisme, d'esquisser peut-être le système (les systèmes) phonologique(s), de cerner de plus près la place, la largeur, la forme et l'importance de la frontière qui sépare en cet endroit la langue d'oc et la langue d'oïl. D'ailleurs le phonéticien trouvera encore pâture dans les autres cartes, celles qui n'ont pas de correspondantes dans l'ALF.

Ces cartes sans correspondantes dans l'ALF sont évidemment les plus nombreuses, car Gilliéron composant un atlas national, ne pouvait retenir que les notions les plus générales, celles qui sont connues dans toute la France, tandis que l'auteur de l'atlas régional de l'Ouest avait à questionner aussi et surtout sur les détails régionaux du paysage et de la vie paysanne (et aussi parfois sur ces notions qui doivent leur existence moins à la nécessité de distinguer un objet de ses voisins qu'à la venue d'un mot nouveau qui s'est cherché et qui a parfois trouvé une place de presque synonyme dans le champ notionnel). C'est ainsi que l'enquêteur de l'ALO a demandé : le pré sujet à l'inondation (pré bá, pré d'màrà, pré nijé, já, nu), la pointe terminale du manche de la faux (pik, pikwé, piyol, pigoly...), le petit tas de foin provisoire ( $k er c \tilde{o}$ ,  $v e v \tilde{o}$ ,  $mul \delta \epsilon$ , bragnaw,  $krap \delta...$ ), les perches de transport du foin (gèbarj, gala, bragnyá...) le foin mouillé qui fait de la poussière en séchant (pudru, puvru, puri, mwazi, gata, eèré, eéti, vwari, teomené, koti, sutray...), le lit du tas de foin (sutr, soli, solino, suteo, eabaré...), les perches servant à étayer la meule définitive, etc. On comprendra que ce sont ces cartes-là qui ont le plus d'intérêt pour le lexicologue à la recherche des vieux mots, des rencontres de mots, des hybridations, des structures lexicales et sémantiques, des créations expressives, etc.

Le désir de ne rien perdre de ce riche vocabulaire patois a poussé G. Massignon à poser des questions qui semblent faire double emploi mais qui révèlent des signifiants différents. Ainsi « la poignée de foin indiquant qu'il y a du foin à vendre » et « la poignée de foin servant à interdire un chemin » (listes de la c. 41). L'une et l'autre de ces poignées se nomment brãdo et bueo; mais la première se dit aussi ératiyo, asèy, motr (échantillon, enseigne, montre), la seconde mark, gard, témwě, sèrjã (marque, garde, témoin, sergent). Ainsi, dans un chapitre suivant, «le boisseau ras », «le boisseau bombé », «le boisseau débordant »; « bombé » et « débordant » semblent synonymes, mais la double réponse a fait apparaître un intéressant polymorphisme local : kõb, akumé, afèté, jomuré... Ces cartes (ou ces listes), riches de mots, d'expressions, correspondant à des concepts toujours productifs (témoins la dernière gerbe et le repas de fin de moissons qui portent les noms du coq, du canard ou de l'oie qu'on mange à cette occasion, c. 71), fourniront matière à des études d'onomasiologie, de sémasiologie, elles apporteront bien des formes nouvelles à l'FEW et aux étymologistes futurs. Le dialectologue n'en est jamais rassasié.

Mais une telle adaptation aux réalités locales ne rend-elle pas difficile la comparaison avec les autres atlas régionaux? La question a été posée : elle n'a pas reçu de réponse définitive, tant que les atlas ne sont pas tous publiés. Il se trouve qu'avec la publication, cette année même, du premier volume de l'ALO (= Atlas linguistique de l'Ouest) et du premier volume de l'ALCe (Atlas linguistique du Centre de P. Dubuisson, dont on peut lire une présentation ci-dessus), il nous est possible de comparer pour la première fois deux atlas limitrophes dans le domaine d'oïl. Que donne cette comparaison?

Pour répondre à cette question je prendrai à nouveau le 1<sup>er</sup> chapitre de l'ALO, « le foin ». Il groupe, on le sait déjà, 42 cartes, auxquelles j'ajoute 26 listes longues (listes comportant plus de 20 formes ou localisations) que l'on pourrait cartographier, soit en tout 68 unités-cartes. L'ALCe présente de son côté les cartes 165 à 177 (les prairies) et 286 à 307 (les foins), soit 35 cartes, sans listes assez longues pour qu'elles puissent compter. Les unités comparables ne peuvent donc être que 35 dans le meilleur des cas (si toutes les cartes de l'ALCe ont une carte correspondante dans l'ALO). Le rapport ne peut dépasser 35/68. Or ce rapport diminue quand on confronte les cartes en détail. Voici les seules cartes comparables dans ce chapitre (le 1 er numéro est celui de la carte de l'ALO, le second celui de la carte de l'ALCe) : la vesce (4-175), un pâturage (5-174), le regain (6-305), une rigole (7-176), la faux (14-286), le manche (15-288), la poignée médiane (16-289), la poignée terminale (16-290), le talon (17-287), l'anneau (18-291), le coffin (21-293), l'enclumette (22-294), faner (25-297), le râteau (34-295), les dents du râteau (35-296). En tout 15 cartes, donc 15/68. C'est peu : le quart des cartes de l'ALO, à peine la moitié de celles de l'ALCe sont comparables. Il est vrai que la situation n'est pas identique dans les deux régions : celle de l'ouest est caractérisée par un climat plus humide qu'ailleurs, par des terres plus basses, par l'existence de marais, toutes causes qui ont créé là un champ notionnel du pré inondé, du foin mouillé, beaucoup plus riche qu'ailleurs. Si nous parcourons, même superficiellement les autres chapitres nous verrons que le nombre de cartes dans l'ALCe est relativement plus élevé et que la comparaison entre les deux atlas doit être à première vue meilleure; par exemple pour le joug, l'attelage et les labours l'ALO a 56 cartes et l'ALCe 69, et pour le bois la proportion est très favorable à l'ALCe dont le domaine contient de nombreuses et vastes forêts (53 cartes dans l'ALCe contre 28 dans l'ALO). Il est vrai que je ne compte pas ici les longues listes de l'ALO. Il semble donc bien qu'il y ait une certaine disproportion en faveur de l'ALO. Il ne faut pas s'en étonner: dans l'ouest, où le patois est mieux conservé, il a été possible d'établir un questionnaire très détaillé et d'obtenir ainsi beaucoup de mots et d'expressions, dont les équivalents sont oubliés dans des régions influencées depuis plus longtemps par Paris, comme le Berry et le Bourbonnais.

Pour obtenir une comparaison meilleure fallait-il réduire le questionnaire du pays riche en patois aux dimensions du vocabulaire du pays pauvre? L'indice de comparaison y aurait certes gagné. Mais, à ce tableau menteur la dialectologie aurait certainement perdu. Une véritable comparaison entre atlas doit faire apparaître les différences : la richesse de certains champs notionnels ici et la pauvreté des mêmes champs ailleurs (il est peut-être possible d'imaginer une typologie des dialectes d'après leurs structures lexicales), la richesse tout court de certaines régions et la pauvreté de certaines autres, les aires de conservation et les chemins de la pénétration française... Ces atlas réalistes doivent nous apporter la lumière sur les vieux problèmes, par exemple sur la frontière méridionale de la langue d'oïl en Poitou, sur les traits occitans au sud de la Loire; ils doivent aussi nous aider à nous poser des questions nouvelles notamment sur les structures lexicales et leur évolution. Il serait intéressant d'esquisser déjà quelques résultats. Mais il est, pour aujourd'hui, temps de conclure cette brève présentation. Je le ferai en évoquant à nouveau la mémoire de Geneviève Massignon, l'infatigable enquêteur qui a rassemblé pour nous cette plantureuse moisson, et en félicitant M<sup>11e</sup> Horiot, l'éditeur intelligent et dévoué, à qui nous devons d'en être les bénéficiaires.

P. GARDETTE.

Pierre Bec, Manuel pratique de philologie romane, tome II. Collection Connaissance des langues. Paris, Picard, 1971, 644 pages + 14 cartes.

Ce second tome achève l'ouvrage de M. Bec, dont j'ai eu le plaisir de présenter le premier l'année dernière (*RLiR* 34, 251-2). Il est consacré aux deux langues « extrêmes » de la Romania, le français et le roumain, qui occupent les pages 1 à 262, puis aux « langues de diffusion secondaire », le sarde, le rhéto-frioulan (romanche, haut-engadinois, bas-engadinois, frioulan), le francoprovençal et le dalmate. La méthode est la même que celle du tome précédent : elle consiste à présenter quelques textes typiques et à en expliquer les caractéristiques linguistiques soit par des notes soit par des renvois aux paragraphes d'une étude linguistique placée en tête de chaque section. Méthode attrayante, qui permet d'avancer très vite dans la connaissance des langues. Pour le roumain et pour le dalmate,

M. Bec a demandé la collaboration de MM. O. Nandris et Ž. Muljačić. Le volume se termine par des « Éléments de phonologie romane » (p. 147-470), suivis de 7 pages de tableaux donnant « les distributions romanes du phonétisme latin et proto-roman » (p. 471-474). Viennent enfin l'index des formes, l'index analytique et les cartes. Nous possédons ainsi une introduction claire et agréable à l'étude de nos langues. On ne saurait trop recommander ce livre aux grands étudiants et à leurs maîtres.

On comprendra que je ne parle pas en détail des diverses sections de ce gros volume. Je m'arrêterai cependant à la section du francoprovençal (p. 357-415). M. Bec présente quatre textes : le premier est un passage de la « Vie de Sainte Beatrix d'Ornacieux », de Marguerite d'Oingt, il a été écrit en dialecte lyonnais à la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle; le second, « La vachi ensorcela », est un conte de M<sup>11e</sup> Marguerite Gonon, en patois actuel de la plaine du Forez; le troisième est un récit savoyard, en patois actuel de la Maurienne, par MM. V. Ratel et G. Tuaillon; le quatrième, « Lo menon dè la dama dè Mathoud », est un récit de Louis Favrat en patois du pays de Vaud. On peut ainsi se faire une idée de l'ancien francoprovençal écrit à Lyon et des divers parlers francoprovençaux d'aujourd'hui dans l'ouest et dans l'est du domaine. Si la place avait été moins mesurée on aurait aimé avoir aussi un texte du XVIIe ou du XVIIIe siècle d'un parler du centre francoprovençal, par exemple en patois bressan. Mais je reconnais que le choix de M. Bec est excellent. — L'étude des « grands traits typologiques » qui précède les textes et qui fait état de 20 traits, 9 pour la phonétique (en comptant un 8 bis qui est, je pense, un repentir : il traite de la conservation du timbre vélaire de l'u latin), 10 pour la morphologie, 1 pour le lexique pourrait paraître un peu courte, mais je signale que M. Bec a groupé plusieurs traits sous un seul numéro, et qu'il n'a rien oublié d'important. — En remontant de la fin de cette section vers son début on trouve trois pages de « Généralités », dans lesquelles M. Bec traite rapidement de la situation géographique du domaine francoprovençal, de ses divisions, de son originalité, de l'influence burgonde, enfin de la définition qu'on peut en donner. Il était difficile d'évoquer en si peu de mots tant de graves problèmes. Il faut donc féliciter M. Bec d'avoir aussi bien présenté la théorie si intéressante de M. Tuaillon, qui fait du francoprovençal un « proto-français », détaché du gallo-roman septentrional au VIIIe ou au IXº siècle. Mais je le taquinerais volontiers, s'il me le permet, sur le domaine qu'il attribue au francoprovençal en oubliant le Lyonnais et tout le département de l'Ain, et sur la division de ce domaine en une section septentrionale et une section méridionale, division qu'il n'est guère possible de retenir après la critique qu'en a faite M. B. Hasselrot. Mais cela est peu de chose. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt toute la section du francoprovençal et je la recommande comme initiation à l'étude de cette langue.

On trouvera ci-dessous un compte rendu de la partie roumaine de cet ouvrage.

P. GARDETTE.

Le roumain et la philologie romane (A propos du Manuel pratique de philologie romane, par Pierre Bec, avec la collaboration, pour le roumain, de Octave Nandris).

L'auteur de ce *Manuel*, M. Bec, a précisé, tant dans l'avant-propos du 1<sup>er</sup> tome (1970, p. 3), que dans celui-ci (p. 1), les considérations qui l'ont déterminé à grouper, dans un même volume, les deux langues « extrêmes » de la Romania, lesquelles ne se ressemblent pas seulement par leur histoire mais, surtout, par le résultat de leur évolution diachronique, leur structure actuelle, leur conférant une place à part dans la Romania.

Il faut souligner davantage cette « distribution » ¹ du roumain à côté du français, « les enfantes terribles » de la Romania (p. 205), dans ce *Manuel*, car celle-ci, sans annuler les concordances génétiques (historiques) avec l'italien ou avec les idiomes ibéro-romans, concordances expliquées par des critères géographiques (les aires latérales de la Romania), met en évidence un domaine peu cultivé par les romanistes : la comparaison du gallo-roman avec la romanité orientale ¹.

La place du roumain parmi les autres langues romanes — reconnu comme idiome roman dans la première grammaire comparée des langues romanes (Fr. Diez) — a suscité toujours un vif intérêt <sup>2</sup>. Mais, bien que ce soit une chose reconnue « officiellement », on a attiré souvent l'attention des romanistes sur l'importance qu'ils doivent attacher au roumain dans leurs études <sup>3</sup>.

En fait, dans les conditions de l'abandon et de l'isolement de la Dacie, de même que dans l'ensemble de circonstances favorables à l'évolution rapide du latin danubien, parmi lesquelles l'auteur souligne avec justesse la force étonnante d'assimilation du génie linguistique de la population autochtone, le roumain est, peut-être, « la première langue qui, à partir du latin, se soit donné une structure propre » (p. 146).

On relève, aussi, la force de résistance de ce peuple durant son histoire si agitée — « une énigme et un miracle historique : le peuple roumain », ainsi le caractérise F. Lot 4 — qui a su garder et maintenir la romanité de sa langue, sa conscience romane au point d'être le seul peuple dans la Romania qui ait conservé le nom de Romanus (a. roum. rumân, roum. mod. român). Cela explique d'ailleurs l'évolution de la position géographique du roumain dans la Romania : d'abord aire

- 1. Voir notre article Concordances linguistiques entre les idiomes du Midi de la France et le roumain, dans RLIR, 35, 1971, p. 95-100.
- 2. Voir S. Puşcariu, La place du roumain parmi les langues romanes, 1920, I. Iordan, El lugar del rumano en la Romania, dans «Beiträge zur romanischen Philologie », I, 1961, p. 150-177, A. Rosetti, A propos de « la place » du roumain parmi les autres langues romanes, id., II, 1963, p. 125-134, A. Graur, La romanité du roumain, Bucarest, 1965.
- 3. Voir les observations de Al. Niculescu, Individualitatea limbii române între limbile romanice. Contribuții gramaticale, București, 1965, p. 145-160 et de M. Sala, La place du roumain parmi les langues romanes, dans RRL, IX (1964), 6, p. 603-614.
  - 4. Dans son ouvrage Les invasions barbares, vol. I, Paris, 1938, p. 278-300.

périphérique (marginale), cet idiome est devenu, quand la continuité de la Romania a été interrompue par l'invasion slave, dans la Péninsule Balkanique, une aire isolée.

Cette capacité extraordinaire d'assimilation de la langue roumaine on la remarque aussi aujourd'hui, surtout en ce qui concerne l'adaptation de nombre de néologismes, la plupart d'origine romane.

Le chapitre consacré au roumain dans le Manuel pratique de philologie romane <sup>1</sup>, rédigé par M. Octave Nandris présente, donc, un double intérêt : d'abord il offre une histoire abrégée de l'évolution du roumain et, ensuite, il présente les idées originales que l'auteur de la Phonétique historique du roumain (Paris, 1963) développe dans ce chapitre.

Il faut remarquer ainsi l'importance que M. Nandris accorde au substrat, dont l'influence ne peut pas être réduite à la survivance d'un certain nombre de mots daces ou d'autres faits précis de langue provenant du système assimilé car, dans sa conception, « C'est l'interférence de ces deux catégories de facteurs/ linguistiques: le substrat, le superstrat, l'adstrat, et extra-linguistiques, qui conditionnent le comportement psycho-somatique de l'être humain et déterminent l'ensemble de ses manifestations/, variables suivant l'aire et l'époque, qui rend compte de la disparité entre les langues ayant une origine monogénétique, les langues romanes pour nous » (p. 150).

En conséquence, la tendance vélarisante (pour le vocalisme : les voyelles  $\check{a}$  et  $\hat{i}$  — l'auteur soutient, en opposition avec la plupart des linguistes roumains, la priorité chronologique de  $\hat{i}$ , maintenu dans des mots autochtones, en face de  $\check{a}$ , voyelle neutre, résultant de l'évolution d'autres voyelles, qui d'ailleurs doit être attribuée également au substrat (la tendance vélarisante), voir p. 168 —, pour le consonantisme : l'apparition de la laryngale h, la disparition de b et v intervocaliques, la palatalisation des labiales), la post-position de l'article défini, la conservation du neutre, du vocatif et du supin, l'infinitif remplacé par le subjonctif, le supin ou le participe présent, les numéraux supérieurs à dix (soit une création daco-romane résultat d'une tendance analytique, soit un calque d'après le substrat), la iotacisation d'un e initial, la liberté topique, sont des particularités du roumain pour lesquelles l'hypothèse du substrat peut être invoquée

1. La matière est présentée comme il suit : *Première partie* : Histoire et structure : I. Les origines (p. 141-149), II. La langue roumaine (p. 150-188), III. Structure et typologie du roumain (p. 189-202), IV. Conclusions (p. 203-206); *Deuxième partie* : Textes commentés (Palia de la Orăștie, Ion Neculce, M. Eminescu, Liviu Rebreanu (p. 209-262); voir aussi le système phonologique du roumain (p. 459-462), et la classification des langues romanes (p. 472-473).

Il faut ajouter à la bibliographie indiquée à la p. 135-137 les ouvrages suivants: L. Şăineanu, Influența orientală asupra limbii și culturii române, 3 vol., 1900, Kr. Sandfeld, Linguistique balkanique. Problèmes et résultats, Paris, 1930, S. Pușcariu, Limba română, vol. II. Rostirea, București, 1959, A. Rosetti, Linguistica, Mouton, 1965, I. A. Candrea-Ov. Densusianu, Dicționarul etimologic al limbii române. Elementele latine: a — putea, București, 1914, Tache Papahagi, Dictionarul dialectului aromân. General și etimologic, București, 1963.

(cf. p. 205 : « S'il y a eu diversification du latin vulgaire, c'est parce qu'il y a eu adéquation aux réalités locales, au substrat »).

Comme phases d'évolution du roumain sont établies : le daco-latin, le daco-roman (à partir du III<sup>e</sup> siècle), le proto-roumain (v<sup>e</sup>-vIII<sup>e</sup> siècles), l'ancien roumain, le roumain moderne, le roumain contemporain.

Dans la phase du proto-roumain sont accomplies la romanisation des derniers dacophones et la «roumanisation» du daco-latin. On peut envisager, d'après M. Nandris, qu'une partie des derniers autochtones à parler leur langue originelle « a pu être roumanisée, sans être préalablement romanisée » (p. 165), ce qui peut expliquer certains traits particuliers du (sous) dialecte de Maramureş et de Crişana, pays des « Daces rebelantes ».

L'originalité du roumain et son authentique romanité dérivent du fait que « le latin danubien s'est cristallisé en un nouveau système linguistique à une époque qui précède l'intervention du superstrat, alors que ce n'est pas le cas pour d'autre idiomes romans » (p. 206), tandis que son caractère archaïque, conservateur, s'explique par le manque de changements profonds entre la migration slave et le XIX<sup>e</sup> siècle, quand se réalise une nouvelle orientation.

L'exposé condensé de M. Nandris a bénéficié d'un style sobre et clair, d'une argumentation solide, à partir d'idées souvent originales.

En mettant à profit les dernières acquisitions de la linguistique roumaine et les suggestions qui se dégagent de la comparaison du roumain avec les autres langues romanes, M. Nandris offre aux romanistes une introduction à l'étude scientifique du roumain, un instrument très utile pour approfondir leurs recherches.

Valeriu Rusu.

Gerhard Rohlfs, Romanische Sprachgeographie, Geschichte und Grundlagen, Aspekte und Probleme mit dem Versuch eines Sprachatlas der romanischen Sprachen. München, 1971, un vol. relié de xxiv + 334 pages.

La diversité des mots et des formes qui expriment une même notion à travers les diverses régions de la Romania, les causes de cette diversité, son histoire retiennent depuis longtemps l'attention de M. G. Rohlfs. Dans sa Lexikalische Differenzierung il a étudié, à l'aide d'une cinquantaine de cartes, quelques aspects des latins de la romanisation, l'influence française, les renouvellements dus à l'homonymie, pour aboutir à caractériser les langues des grandes régions romanes, notamment le rhétique, le sarde, le catalan. A l'occasion de divers congrès il est revenu à son esquisse d'un vaste panorama des langues romanes, en présentant une suite de vues « macroscopiques » (10e Congrès de linguistique et philologie romanes, Strasbourg, 1962), ou bien il nous a conté les « avatars du latin vulgaire » en nous entraînant dans une « promenade de géographie linguistique à travers les langues romanes » (12e congrès de ling. et phil. romanes, Bucarest, 1968). Il y revient une nouvelle fois dans le présent ouvrage qui veut être une mise à jour et un complément de ses précédents ouvrages. Il y présente cent cartes groupées autour des thèmes suivants : latinité ancienne, latinité récente ; 'atinité osque; fragmentation de la Romania; évolutions morphologiques et syntaxiques; créations hypochoristiques; nouveautés lexicales; les aires latérales; l'influence grecque; les substrats ethniques; l'influence germanique; la civilisation française; langue et société; la création expressive; l'abondance onomasiologique; le langage populaire; l'homonymie; la détresse phonétique; la polysémie; le christianisme. Chacun de ces thèmes est traité hors de toute théorie préconçue, au moyen d'exemples bien choisis et clairement expliqués. C'est là un grand livre qui montre ce que la géographie linguistique apporte à l'histoire et à la typologie des langues romanes. Une remarque: il s'agit d'une vue « macroscopique » des langues romanes et non d'un examen au microscope des dialectes et des sous-dialectes. Objecter à M. R. qu'il n'a pas parlé de tel mot patois serait ne pas comprendre l'objet de son étude.

P. GARDETTE.

Charles Camproux, *Histoire de la Littérature Occitane*. Bibliothèque-historique, Payot, Paris, 1971, 265 pages.

L'histoire de la littérature en langue d'oc est mal connue, presque inconnue du public et des étudiants français, à l'exception de deux chapitres, ceux qui concernent les troubadours et Frédéric Mistral. Les programmes universitaires ne lui font guère de place. M. Ch. Camproux a eu l'heureuse idée de combler cette lacune; il nous a donné en 1953 la première édition de cette Histoire qui fut bien accueillie et dont nous avons aujourdhui une nouvelle édition augmentée. L'un des mérites de ce livre est de faire une place suffisante aux périodes, aux auteurs et aux œuvres moins connus, à partir du XIIIe et du XIVe siècles, par exemple aux « renaissants » occitans, aux milieux patoisants des XVIIIe et XVIIIE siècles, à l'époque post-félibréenne, que M. Camproux connaît si bien. C'est, sur un grand sujet, un beau livre, utile et réconfortant.

P. GARDETTE.

Henri Bertaud du Chazaud, Nouveau dictionnaire des synonymes. Collection « Les Usuels », Hachette-Tchou, un vol. relié, 10 × 20 cm., de 472 pages.

Jacqueline Рісосне, Nouveau dictionnaire étymologique du français. Collection «Les Usuels», Hachette-Tchou, un vol. relié, 10 × 20 cm., de 827 pages.

Ces deux volumes font partie de la même collection. Ils se présentent fort bien : format allongé, très moderne, élégante reliure, typographie qui allie différents corps, le romain, l'italique et le gras pour la clarté et le plaisir de l'œil. Ils sont évidemment destinés à l'homme d'aujourd'hui, pressé, mais désireux de savoir et de bien écrire.

L'utilité d'un dictionnaire des synonymes est évidente : il aide à employer le mot exact, à éviter les répétitions, il suggère des idées nouvelles. Ainsi j'ouvre celui de M. Bertaud du Chazaud au mot « prairie », et je trouve « alpage, champ, herbage, lande, noue, pacage, pampa, pâtis, pâturage, pâture, savane, steppe, toundra ». Évidemment l'auteur glisse quelque peu vers le dictionnaire analogique. Mais il était impossible de faire autrement, les synonymes parfaits n'existant pas. Voilà donc un usuel que l'on aimera avoir à portée de la main.

Son dictionnaire étymologique, M<sup>11e</sup> J. Picoche l'a voulu « nouveau » non seulement par sa date, sa présentation, mais par la façon dont elle envisage l'étymologie. Depuis Gilliéron et, plus précisément encore, depuis la 1re édition du Bloch-Wartburg, on a pris l'habitude de considérer l'étymologie d'un mot comme son histoire entre deux dates : la date de son attestation dans la langue mère, celle d'aujourd'hui dans la langue fille. M<sup>11e</sup> Picoche, elle, n'a pas hésité à remonter jusqu'à la « préhistoire » des mots français « aussi loin que cela a semblé utile » (Introduction, p. III). C'est ainsi que, pour l'étymologie de paix, elle nous entraîne jusqu'à la racine indo-européenne \*pag, \*pak «enfoncer », «fixer », d'où pax, mais aussi pala, palus, pagina, propago, pagus, pangere, avec tous les successeurs de ces mots, pays, pelle, palissade, page, provin, compact... Pour le curieux d'histoire des langues indo-européennes, ce regroupement est extrêmement intéressant, mais l'histoire de paix, du latin pax, risque d'être oubliée dans ce foisonnement. Quant au lecteur il sera surpris de ne pas trouver d'articles pays, pelle, palissade..., il devra apprendre à consulter d'abord l'index pour trouver la place qu'ils occupent dans le livre. Un tel dictionnaire, excitant pour l'esprit, ne saurait évidemment remplacer le Bloch-Wartburg sur la table de l'étudiant, mais il aura du succès auprès des hommes cultivés, curieux d'histoire des mots.

P. GARDETTE.

Manlio Cortelazzo, Avviamento critico allo studio della dialettologia italiana. I, Problemi e metodi. Pise, Pacini, 1969, 368 pages.

Cet important volume qui est une sorte d'histoire de la Dialectologie italienne sera suivi d'un second, où l'on trouvera une description synchronique des dialectes italiens. Si l'on néglige le chapitre 1, qui est une bibliographie raisonnée à l'usage des grands étudiants, ce premier volume est essentiellement articulé en six chapitres, dont les deux premiers traitent des méthodes traditionnelles (la dialectologie philologique et la dialectologie géographique), tandis que les quatre autres présentent les méthodes plus récentes (la dialectologie structurale, la socio-dialectologie, la dialectologie culturelle). Sous le titre de « dialectologie structurale », M. C. traite surtout de phonologie et notamment de la théorie du « diasystème ». Quelques pages où il est question de « sémantique structurale », et dans lesquelles M. C. reprend surtout l'exemple des noms du coq et du chat étudiés autrefois par Gilliéron, laissent le lecteur sur sa faim. Les deux chapitres V et VI, «Dialettologia sociologica» et «Dialetto e società in Italia», riches de faits concernant la situation particulière de l'Italie, où les dialectes se parlent encore dans les villages, présentent un intérêt tout particulier. Ce livre est une bonne introduction aux études dialectologiques. Il sera utile aux étudiants italiens mais aussi à tous les romanistes.

P. GARDETTE.

Istoria limbii române. Volume II, à l'Académie de la République socialiste Roumaine (1969), 374 pages de texte et 90 pages d'index et de tables.

Parallèlement à l'activité de recherche, dont les meilleurs témoignages se trouvent dans la Revue Roumaine de Linguistique, les linguistes de Roumanie font depuis quelques années un gros effort de mise à jour de leurs manuels. Le volume second de l'Histoire de la langue roumaine est un ouvrage collectif auquel ont collaboré treize spécialistes, sous la conduite d'un comité directeur présidé par MM. Rosetti et Cazacu et sous la responsabilité directe de M. Coteanu, lui-même auteur de nombreuses pages. Un esprit d'équipe capable de regrouper et d'unifier tant d'efforts individuels mérite de prime abord, notre admiration.

La première partie de l'ouvrage étudie le latin du Danube, en quatre rubriques: Phonologie (étude des réalités phonétiques et de leur statut dans le système phonologique), Morphologie, Bases étymologiques (Lexicul) et Modes de dérivation (Derivarea). Les romanistes apprécieront, aux pages 50-53, les tableaux indiquant les noms qui ont subi la confusion du nominatif et des cas obliques ou, au contraire, ceux qui ont résisté à cette confusion. On peut aussi commodément juger de l'originalité de ce latin provincial du Danube, grâce aux listes de mots latins dressées par M. Fischer. La première liste indique les mots qui sont communs au roumain et aux autres langues romanes; la seconde présente le fonds latin existant en roumain et non représenté dans les autres langues romanes; la troisième est l'inverse de la seconde : elle indique les mots latins connus dans toutes les autres langues romanes et ignorés du roumain.

La seconde partie de l'ouvrage étudie la formation du roumain commun et la troisième apprécie les différentes influences extra-linguistiques. Le substrat donc bénéficie d'une place particulièrement importante : de nombreux faits phonétiques, morphologiques et lexicaux sont étudiés à la lumière d'une explication par ce substrat. Les divers adstrats, ancien grec, germanique, avare (3 bases lexicales) et slave occupent la fin de l'ouvrage.

G. TUAILLON.

COTEANU I., Morfologia numelui în protoromână (româna comună), à l'Académie de la République socialiste Roumaine (1969), 160 pages.

L'auteur reprend dans un ouvrage particulier, dont le but est sans doute pédagogique, l'étude de morphologie publiée dans l'ouvrage général. En vue de rendre plus accessible l'analyse de la déclinaison roumaine, l'auteur a apporté à son plan une modification significative. L'article n'est plus étudié à part, comme dans l'ouvrage général, mais ce morphème enclitique du roumain est inséré dans l'étude de la déclinaison nominale, à laquelle il est en fait intimement lié.

G. TUAILLON.

Sala M., Contribuții la fonetica istorică a limbii române, à l'Académie de la République socialiste Roumaine (1970), 193 pages.

Il ne faut pas voir dans cet ouvrage, un sous-produit du manuel général, par l'auteur de l'important chapitre phonétique qui ouvre l'étude de la formation du roumain commun. M. S. commence par indiquer les tendances générales du roumain dans son évolution phonétique :

1º segmentation syllabique propre et responsable de transformations diverses; 2º importante palatalisation consonantique. Dans deux grands chapitres, l'auteur étudie séparément chacun des faits évolutifs anciens et donc fondamentaux qui se rattachent à ces deux grandes tendances. Dans les chapitres suivants, l'auteur traite des faits qui ne peuvent pas se rattacher aux tendances qui font l'originalité du roumain commun. Il continue par les évolutions qu'on peut sûrement dater d'époques postérieures et enfin il établit le système phonologique du roumain.

G. TUAILLON.

W. Mary Hackett, La langue de Girart de Roussillon. Publications romanes et françaises, Genève, Droz, 1970, 120 pages.

Dans le tome III de son édition de Girart de Roussillon (dans la collection de la Société des anciens textes français, tomes I et II en 1953, tome III en 1955), Miss Hackett annonçait la publication dans la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études d'une étude consacrée à la langue de Girart de Roussillon (p. 480-481). C'est seulement en octobre 1970 que cette étude a paru et chez Droz, quelques semaines après la sortie de l'énorme thèse de M. Max Pfister (Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon, Tübingen, Max Niemeyer, 1970, c. r. dans la RLiR, t. 35, p. 220-224.).

L'ouvrage de Miss Hackett se divise en cinq chapitres qui traitent successivement de la langue du poème d'après les rimes, de la langue des manuscrits, de la syntaxe, du vocabulaire et enfin des conclusions à tirer de cette étude. Le texte de Girart de Roussillon nous a été conservé par trois manuscrits: Oxford, Paris et Londres, et deux fragments. Dès son édition du texte, la comparaison des manuscrits d'après les variantes avait conduit Miss Hackett à conclure que O était le plus proche de l'original. C'est donc principalement à l'aide de ce manuscrit que l'étude de la langue de Girart est faite.

De l'examen de la phonétique et de la morphologie des rimes, et compte tenu de la licence poétique, Miss Hackett conclut que la langue est « foncièrement méridionale, les seuls traits constants qui ne soient pas provençaux sont -er pour -ARIUM et -e pour -a atone » (p. 27). La présence de formes alternatives comme nuit/nuech, plaz/plai, amiga/amia... laisse supposer que le poète a « employé une langue mixte pour se donner plus de ressources en matière de rimes, et que le caractère de sa langue, du moins en ce qui concerne les rimes, [est] purement artificiel » (p. 27). De l'étude phonétique et morphologique du manuscrit O il ressort que le copiste avait tendance à franciser le texte et qu'un mélange de provençal et de français caractérise non seulement les rimes mais le poème entier. L'examen des autres manuscrits confirme jusqu'à un certain point ce caractère mixte. La syntaxe de Girart est, mis à part quelques éléments méridionaux, celle des chansons de geste du XIIe siècle. Le poète éprouve une prédilection particulière pour les constructions absolues, l'ellipse, l'anacoluthe et la syntaxe expressive. Miss Hackett donne enfin, dans le petit chapitre consacré au vocabulaire, la liste de presque tous les mots rares qui figurent dans le poème et elle constate que la plupart de ces mots se rencontrent dans des œuvres qui selon toute apparence appartiennent au sud-ouest du domaine français.

L'examen de la langue montre que tous les traits non provençaux de O ne peuvent pas être attribués au seul copiste de O. Girart de Roussillon est donc un poème composé en une langue mixte et Miss Hackett se demande s'il s'agit d'un dialecte mixte, parlé dans une des régions limitrophes entre le pays d'oil et le pays d'oc ou bien d'une langue artificielle, mêlant provençal, français et éléments dialectaux. Miss Hackett se prononce pour une « langue artificielle, foncièrement méridionale, mais ayant quelques traits du français et d'autres empruntés au dialecte qui existait ou qui se formait en Poitou à cette époque » (p. 113).

B. Horiot.

Karl Peter Linder, Studien zur Verbalsyntax der ältesten provenzalischen Urkunden und einiger anderer Texte mit einem Anhang über das konditionale QUI, Dissert. Tübingen, 1970 (XI-109 pages).

Le travail de M. Linder contribue avantageusement à combler en partie une lacune dans les études sur l'ancien occitan dont la syntaxe semble avoir été négligée jusqu'à présent. P. 1-34 l'auteur se propose de traîter un emploi particulier du subjonctif en tant que futur dans les subordonnées objet amenées par un verbe du type *jurar*. De nombreux exemples viennent étayer l'argumentation; intéressants et probants sont les exemples inverses où les subordonnées qui se rapportent au passé sont à l'indicatif. Mais l'explication historique reste difficile.

P. 35-96 M. Linder étudie aussi les tournures périphrastiques de dever, poder, voler + infinitif, surtout dans la mesure où elles sont l'équivalent d'un futur, à côté des cas où elles ont leur valeur modale originelle. Puis, en annexe, p. 97-109, nous trouvons une étude sur les relatives hypothétiques introduites par qui.

C'est un travail intéressant et utile, très riche en exemples judicieusement choisis. M. Linder a raison de comparer quelquefois (peut-être pas assez ?) les usages de l'ancien occitan à ceux de l'ancien français (dans sa bibliographie on attendrait la mention de l'ouvrage de M. Moignet). Peut-être aussi aurait-il mieux valu que l'auteur traîtât moins de problèmes dans un seul livre : ses prises de position personnelles et ses conclusions y auraient sans doute gagné.

G. MERK.

André Lanly, Œuvres de François Villon. Traduction en français moderne accompagnée de notes explicatives. Deux volumes, Paris, Champion, 1969;

André Lanly, *Ballades en jargon* (y compris celles du ms. de Stockholm) de François Villon. Texte accompagné d'une traduction, de notes et d'un glossaire. I volume, Paris, Champion, 1971.

L'œuvre de Villon méritait d'être connue du grand public, et d'être présentée dans une traduction précise, appuyée par un commentaire nourri faisant le point des différentes études consacrées à une poésie souvent hermétique, en tout cas toujours difficile à saisir. C'est chose faite à l'heure actuelle, grâce au travail

en trois volumes que vient de faire paraître A. Lanly. (T. I, p. 1-217, Le Lais, le Testament, v. 1 à 1405; t. 2, p. 218-396, le Testament, fin, Poésies diverses; t. 3, p. 1-186, Ballades en jargon.) Connaissant — et citant — toute la documentation concernant Villon, utilisant ou rejetant les hypothèses proposées par les spécialistes français et étrangers, tant anciens que contemporains, A. Lanly n'avance de solution, faite de sérieux, de mesure, de prudence et de sagesse, que lorsqu'elle repose sur une connaissance exacte de la langue de l'époque illustrée par le procès des Coquillards de Dijon en 1455. Ne se dérobant jamais, il présente toujours une version « sans prétendre à la certitude, tant s'en faut », attitude courageuse particulièrement à propos du texte des Ballades en jargon. Nous devons, pour toutes ces raisons, à A. Lanly de pouvoir enfin goûter, sans aucune arrière-pensée, faite du regret de ne pas tout saisir, l'œuvre fascinante d'un poète qui n'a pas fini de susciter des controverses dans tous les domaines, et de pénétrer plus intimement, par la connaissance du jargon utilisé par eux, dans la vie aventureuse d'une catégorie de gens faite de faux-pélerins, de trafiquants de reliques, de baladins, de ménestrels, de mendiants et de voleurs.

Ce travail, qui rendra les plus grands services aux enseignants et aux étudiants, apporte une contribution de prix à la connaissance de la civilisation du moyen âge.

J. LANHER.

Yves Le Hir, *Styles*. Bibliothèque française et romane. Série A: Manuels et études linguistiques. Paris, Klincksieck, 1971, 1 vol. de 228 pages.

Les recueils de commentaires de textes ne manquent pas. Ils sont de valeur très inégale. Le principal reproche qu'on peut leur adresser c'est de présenter une théorie très détaillée et des applications assez décevantes, quand il ne s'agit pas de bavardages vides. M. Le Hir procède bien différemment : à l'exposé de principes plus ou moins généraux il préfère l'étude des textes. J'ai tenté de dire dans un précédent compte rendu (celui des Analyses stylistiques, publiées dans la collection U d'Armand Colin, RLiR 115-116, pages 372-374) ce qu'était sa méthode dans la mesure où l'on peut parler de méthode. Le mot en effet semble assez mal choisi pour désigner une recherche qui refuse de déformer un texte pour le faire entrer de force dans les cadres d'un schéma préétabli, qui accepte de bénéficier des secours que les autres disciplines peuvent lui apporter. Je relève dans l'avant-propos cette phrase qui me semble caractéristique : « A la limite, toute approche idéale demeure imprévisible et invente un nouveau trajet.» C'est dire que l'attitude du commentateur est toute d'humilité : il doit se laisser pénétrer et conduire par le texte et non lui imposer sa propre personnalité. Chaque texte est unique et défend son secret. Nul ne sait à l'avance le chemin qui conduira au cœur de la place!

La présentation de cette « nouvelle série d'études sur le style » n'est pas différente des « précédentes analyses stylistiques ». M. Le Hir nous invite à repérer des « constantes dans [sa] manière » (« un permanent souci de fidélité à l'histoire... une certaine inquiétude de l'âme et de ses problèmes »). Quant au titre choisi il témoigne d'une juste défiance à l'égard de certaines prises de position récentes

et de discussions dont on peut au moins dire qu'elles n'ont guère contribué à clarifier le débat. Je dirais volontiers (comme Musset) : « qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse. » Peu importe que la stylistique soit à l'agonie et que la notion de style soit ambiguë, il existe tout de même des textes qui « continuent à ébranler et à vivre par-delà [leur] créateur. » Pourquoi serait-il anormal qu'un linguiste, qui est en même temps un artiste, écoute chanter en lui les pages que la mémoire des hommes a conservées parce qu'elles ont ému les sensibilités les plus délicates et communique une expérience qui lui a permis d'approcher un secret si bien défendu? Que cette réussite soit le résultat d'un accord personnel et mystérieux entre l'analyste et la page qu'il a élue, nul n'en doute. Ainsi le choix fait parmi toutes les œuvres qui sollicitent l'attention ne saurait être mis en question. Toutes les périodes de l'histoire littéraire et un certain nombre de genres sont ici représentés. Pour le xvie siècle, un beau sonnet de Ronsard (Je vous envoie un bouquet...); pour le xviie siècle, un poème du normand Auvray (« Crucifixion »), un extrait du Cantique du Père Cyprien, cher à Valéry, une Pensée de Pascal (Ce que dit la sagesse de Dieu), une suite de stances tirée du roman de La Fontaine Psyché; pour le XVIIIe siècle, la fin de la lettre 17 de la quatrième partie de la Nouvelle Héloïse, un passage de la septième promenade des Rêveries (les raisons de la passion de Jean-Jacques pour la botanique), la scène 4 de l'acte II du Mariage de Figaro (« la romance de Chérubin »), « la Jeune Tarentine » et l'« Invocation à la nuit » (fragment rattaché au projet d'un poème sur l'Amérique) de Chénier; pour le XIXe siècle, de Chateaubriand, un extrait du livre V des Martyrs, deux passages des Mémoires d'Outre-Tombe («Cynthie», XXXIX, 5 et le début de la «Rêverie au Lido»), la dernière partie de la Tristesse d'Olympio (v. 137-168), la scène q de l'acte IV de Lorenzaccio, de Vigny les vers 43 à 75 de la pièce liminaire des Destinées, de Baudelaire le poème « Au lecteur » qui ouvre les Fleurs du mal et le sonnet «La mort des pauvres », une page de l'Éducation Sentimentale de Flaubert, deux sonnets de Verlaine : « Vœu » (Poèmes saturniens) et «Beauté des femmes» (Sagesse). Pour le xxe siècle, nous trouvons Alain Fournier, avec un poème resté longtemps inédit, Mauriac, avec une page de l'Avant-Propos » de Thérèse Desqueyroux et enfin Claudel, avec une scène du Soulier de Satin (scène 10, 1re journée). Un large éventail, comme on le voit. Plusieurs de ces exposés sont des « corrigés » que M. Le Hir a proposés à ses étudiants. Les recherches y sont menées sur le vocabulaire, l'expression figurée, le matériel grammatical, la phrase versifiée ou non, d'une manière qui pourra paraître traditionnelle : ce sont ceux-là sur qui pèsent ces « contraintes pédagogiques » auxquelles il est fait allusion dans l'Avant-Propos. Mais d'autres — en particulier la promenade de Rousseau, la Mort des Pauvres de Baudelaire, la page de Flaubert et le poème d'Alain Fournier inaugurent une technique plus souple et une manière quelque peu différente. L'explication suit davantage les méandres du texte, en épouse les inflexions pour tendre à une lecture intelligente et sensible. On dirait que l'artiste s'est substitué au professeur. On sait que l'exploitation d'une pareille technique comporte le risque de la glose pure. Il est si facile pour un commentateur de redire à sa manière ce que l'écrivain a dit, en se contentant d'introduire de temps en temps entre guillemets les mots ou les expressions du texte qu'il prétend expliquer. C'est une errreur que M. Le Hir ne commet jamais.

Je signalerai simplement dans ce bref compte rendu quelques points qui me paraissent importants. M. Le Hir souligne lui-même son souci de fidélité à l'histoire. Les œuvres qui sont éloignées de nous dans le temps relèvent d'un état de langue qui n'est pas le nôtre : l'évaluation exacte des écarts dissipe les obscurités et évite les contre-sens, la majoration abusive des faits. Ensuite une attention particulière est donnée à la genèse du texte : l'étude des variantes permet de préciser les intentions de l'auteur, elle nous révèle de plus ses habiletés ou ses scrupules et nous guide vers une plus juste appréciation de la langue et du style. Ainsi M. Le Hir a eu l'heureuse fortune de pouvoir consulter des inédits de Mauriac qui jettent sur son roman des lumières nouvelles. La recherche des sources, qui permet d'estimer exactement l'originalité d'un écrivain, n'est jamais négligée chaque fois qu'elle est possible et qu'elle présente un véritable intérêt : sources d'un poème ou d'un passage, sources des expressions et des images. Comment expliquer correctement par exemple le poème du Père Cyprien sans le rapporter au texte de saint Jean de la Croix dont il est la traduction ou plutôt la transposition? Toutes les influences qui se sont exercées sont ainsi repérées, les réminiscences, les emprunts... en particulier l'influence de la Bible dont M. Le Hir a une connaissance si parfaite. Sa culture littéraire et artistique très étendue le conduit fréquemment à faire des rapprochements très suggestifs entre le texte qu'il analyse et tel passage d'une autre œuvre, telle page musicale, tel tableau. Il compare les réactions de la sensibilité de son auteur aux réactions de tel autre placé dans une situation semblable ou identique, etc... On pourrait citer nombre d'exemples. En voici un pris au hasard : « L'importance du regard est telle dans cette saisie des effets de nuit qu'il faut bien indiquer la source précise : Chateaubriand a voulu rivaliser avec Léopold Robert » (p. 113, à propos de Cynthie). Rapprochement encore entre les vers de la Tristesse d'Olympio où il est question d'« une obscure rampe » et les tableaux de Rembrandt (p. 134). Ces rapprochements vont quelquefois très profond. Dans l'Éducation Sentimentale Frédéric ment à Madame Arnoux qui, devant le portrait de la Maréchale dit : Je connais cette femme, il me semble — Impossible, dit Frédéric, c'est une vieille peinture italienne: « Le choix de l'objet s'explique par des motivations aisées à interpréter. Mais il est clair qu'entre l'épisode du tableau dérobé dans La Princesse de Clèves, la notation fugitive de Flaubert et la scène de sadisme jouée par M. Vinteuil avec le portrait de son père à Montjouvain, si longuement rapportée dans Du côté de chez Swann, des constantes symboliques affleurent qu'un psychologue dégagerait avec assurance. Un stylisticien se borne à noter les différences et d'abord cette poésie de l'adieu soutenue par une évocation où le langage demande à des arts complémentaires un surcroît de relief. »

Pour illustrer la démarche de cette *méthode* qui entend nous conduire du donné littéraire (le plan visible) exactement appréhendé jusqu'à sa signification intérieure profonde et humaine (le plan psychologique) je citerai volontiers l'étude qui est faite de l'emploi des temps grammaticaux. On remarquera par exemple ce qui est dit du présent intemporel p. 179, du passé simple p. 182, du futur

p. 193. Cette perception délicate du jeu des temps apparaît dans le commentaire de Mauriac où, entre autres, la variation entre j'aurais voulu et eussent crié, qui relève apparemment d'une explication stylistique banale, reçoit un éclairage neuf. Notons encore le souci constamment affirmé de ressaisir, après toutes sortes d'investigations de détail, de repères soigneusement fixés, l'unité interne d'un poème ou d'une page de prose. La finesse du goût de l'artiste se révèle dans une perception délicate des échos subtils que suscitent les mots, aux facettes diverses qu'ils présentent, dans une sensibilité à la forme plastique de la phrase et à sa mélodie. Il faut ajouter que M. Le Hir est l'un de nos bons théoriciens du vers. En regroupant les remarques de versification qui figurent dans le volume on aurait un traité sinon complet du moins suffisant pour apprendre non seulement ce qu'est la structure du vers mais aussi les secrets — autant que faire se peut — de son pouvoir magique.

Je devrais chercher, pour ne pas manquer à une tradition solidement établie, à formuler quelques critiques. A moins d'être fondamentalement en désaccord avec la méthode de M. Le Hir — ce qui n'est pas le cas — j'avoue qu'il est difficile de le prendre en faute. Peut-être pourrais-je dire en jouant le rôle du censeur pointilleux, et ce ne sera que souligner, sans doute trop fortement, l'envers d'une qualité, que les exposés sont parfois d'une trop grande densité et que, semblable à La Fontaine («Les Lapins », x-14-55), M. Le Hir laisse à son lecteur trop de chose à penser. Mais à notre époque de bavardage est-ce là un défaut ? Ne serait-ce pas plutôt une occasion qui nous est offerte d'exercer notre sagacité ?

Ce livre a deux qualités essentielles : il est, si je puis dire, « rafraichissant » ; quand on a lu ce qui s'écrit sur le style, la stylistique, la littérarité etc... on a l'impression d'arriver après une route aride (et peut-être nécessaire) dans une oasis ; il fait réfléchir, car il invite sans cesse à pénétrer plus avant dans le secret de la création littéraire, jusqu'à l'âme et à ses problèmes. Enfin il apporte pour l'histoire littéraire, qui demeure aux yeux de M. Le Hir le soubassement indispensable de la discipline stylistique, un certain nombre de faits nouveaux.

Jean Bourguignon.

L'abondance des articles ne nous a pas permis de publier dans ce fascicule tous les comptes rendus de M. J. Bourguignon, en particulier ceux sur les récents ouvrages de MM. R. Martin, M. Wilmet, D. Gaatone, J. Dubois, F. Edeline et J.-M. Klinkenberg, A. Goosse, et de M<sup>me</sup> Y. Galet.